



Rapport annuel 2016

rapport moral • rapport d'activités • rapport financier



Assemblée Générale du 11 mai 2017

VetAgro Sup



« Une association pour la recherche - développement en agriculture biologique sur le Massif Central »

Sommaire

Rapport moral	3
Rapport d'activités	4
1 – Quelques repères sur le Pôle en 2014	4
2 – 2016 : Un contexte difficile	5
3 – Fonctionnement du Pôle (instances/membres/salariés).....	6
4 – Les projets.....	9
5 – L'investissement pour l'émergence de nouveaux projets.....	32
6 – Communication et valorisation.....	36
7 – Développement et fonds privés	41
8- Recherche d'autres fonds.....	41
Rapport financier	42
1 – Note d'introduction sur l'exercice 2016.....	43
2 – Bilan	44
3 – Compte de résultat de l'exercice	46
4 – Evaluation des contributions volontaires.....	48
5 – Annexe.....	49
6 – Budget 2017.....	55
7 – Note sur les perspectives d'avenir	57

Différents rapports techniques sur les projets du Pôle AB MC seront mis en ligne sur le site :
www.poleabmc.org

Rapport moral

Le Pôle AB MC a vécu en 2016 des moments difficiles.

La procédure d'alerte lancée par notre commissaire aux comptes au mois d'octobre au vu des budgets 2016 et 2017 a permis, grâce à la mobilisation de tous, d'éviter heureusement la cessation de paiement. Merci à l'équipe du CA pour les efforts consentis en termes de fonctionnement de l'association, avec la tenue d'un CA mensuel sur le premier semestre 2017. Merci à vous adhérents qui avez répondu présents en réglant la cotisation 2016 avec un montant majoré de 500 euros. Merci aussi à nos salariés qui ont réalisé un gros travail de relance des financeurs, nous permettant des rentrées d'argent plus précoces sur différentes conventions, ainsi qu'un suivi mensuel de notre trésorerie.

Au final le résultat 2016 est positif, et les outils de suivi de trésorerie mis en place permettent d'être plus réactifs et ainsi de sécuriser notre association.

Cette année a également été marquée par la mise en place des nouvelles grandes régions, et donc pour nous par la nécessité d'une prise de contact avec les nouveaux services afin de nouer des liens de collaboration pour l'avenir. Ce travail de réseau est fondamental, mais très gourmand en temps. Saluons ici l'investissement de nos salariés. Les projets en cours et que vous connaissez tous (BioRéférences, Mélibio) portent leurs fruits et permettent la reconnaissance du travail du Pôle au-delà des frontières du Massif central.

S'investir pour le fonctionnement du Pôle AB MC est gourmand en temps et en énergie. Nous avons besoin de nouvelles forces pour le CA et le bureau, suite au départ de notre trésorière et de notre vice-présidente dont nous saluons l'implication au service de tous pendant 2 années et dans une période difficile. Bienvenue aux nouveaux membres et partenaires prêts à s'investir au service du collectif.

En 2017 nous espérons la validation de nouveaux projets (BioViandes, 3CauCliBio, Agor@agri) ainsi que la poursuite du financement pour le projet BioRéférences. La construction du partenariat avec l'ITAB devrait entrer dans la phase opérationnelle. Les conférences et le débats prévus cet après-midi seront l'occasion pour nous tous de réfléchir et d'échanger pour un avenir du Pôle porteur de promesses.

Isabelle BOISDON
Présidente du Pôle AB Massif Central

Rapport d'activités

1. Quelques repères sur le Pôle en 2016

Ingénierie de projets

- 4 projets en cours en tant que chef de file.
- 3 projets nationaux en cours comme partenaire.
- 2 nouveaux projets développés par le Pôle.
- 305 jours de travail (salariés) sur des projets en cours (*dont le suivi administratif - Hors Sommet élevage et hors temps développement nouveaux projets*).

Communication & Valorisation de résultats

- Organisation, en partenariat avec l'ITAB, de la quatrième édition des **Bio Thémas**, au Sommet de l'Elevage.
- Création et/ou diffusion de documents.
- Organisation d'une conférence "La Bio peut-elle nourrir le Monde ?"
- 13.5 jours (salariés) dédiés au Sommet de l'Elevage (Stand bio et Bio Thémas).

Fonctionnement interne du Pôle

- 8 réunions pour les instances (AG, CA, bureau) et 1 journée de réflexion sur l'avenir du Pôle.
- 73 jours de travail pour le fonctionnement du Pôle (*gestion courante, instances...*).
- 12 jours de travail pour prestations (*Notices ABiodoc surtout*).
- 1.95 ETP pour 2016 en CDI .
- Chômage partiel sur premier trimestre (sur 0.15 ETP).
- Début de la thèse d'Alpha Bazémo sur les outils web, en partenariat avec le LIMOS, laboratoire de l'Université de Clermont Auvergne.

2. 2016 : un contexte difficile

Les grandes orientations fixées pour 2016 étaient dans le prolongement de celles fixées en 2015 :

- Poursuivre le travail sur l'avenir du Pôle AB MC, en intégrant notamment la question des réformes territoriales, dont la fusion des régions ou encore le développement de l'agro-écologie.
- Mieux communiquer pour faire connaître et reconnaître le pôle AB MC et son travail.
- Poursuivre le développement de projets selon les axes de travail déjà définis
- Poursuivre le travail sur le modèle économique du Pôle.

Tenir le cap dans le contexte 2016 a été difficile, avec en premier lieu la gestion de la situation financière du Pôle, très délicate, après une année 2015 difficile. Ainsi, le chômage partiel mis en place fin 2015 s'est poursuivi sur le premier trimestre 2016.

2016 a aussi été caractérisé par un contexte assez chaotique, notamment suite à la fusion des régions. En effet, cette réforme a amené :

- Des changements/disparitions d'interlocuteurs (notamment au niveau des administrations ou encore des acteurs du développement),
- Une forte baisse de la disponibilité des interlocuteurs du Pôle qui ont dû *i)* s'investir par ailleurs sur des sujets majeurs comme la mise en place d'une nouvelle gouvernance de l'AB en région et la construction de nouveaux plans Bio régionaux, ou/et *ii)* faire évoluer leurs actions selon de nouveaux facteurs : modification, voire fortes baisses des crédits, changement de missions, disparition de postes, perspectives 2017 et au delà incertaines...

Certains acteurs ont dû aussi faire face à des surcroûts de travail en lien avec les pics de conversion observés dans l'ensemble des régions concernées par le Massif Central. Ceci a accentué le problème de la disponibilité des acteurs. Globalement, ces facteurs ont rendu plus difficile la réalisation des projets et dans certains cas, des actions n'ont pu être menées.

Le Pôle AB MC a dû aussi investir plus de temps que prévu dans un travail de suivi de l'évolution de l'organisation des acteurs en région, suite à la fusion des régions. A cela s'ajoute la poursuite de l'investissement du Pôle dans le développement du Réseau renforcé de l'ITAB. Le Pôle AB MC s'est impliqué aussi auprès de l'ITAB dans le développement du travail mené par l'ACTA pour renforcer la présence, la visibilité des instituts agricoles en région (par exemple dans le cadre du Partenariat Recherche Innovation Développement AGRI RID AuRA).

Un autre facteur est venu compliquer le travail mené : l'alourdissement notable des procédures administratives en particulier au niveau de la Convention Massif Central, aussi bien au niveau dépôt de dossier que demande de solde. Ceci amène maintenant à devoir augmenter le temps à allouer à ces actions de façon quasi systématique, d'où un impact sur d'autres missions du Pôle, comme la valorisation.

Ces éléments expliquent, notamment, que les salariés du Pôle n'ont pas pu investir autant de temps que souhaité dans la recherche de fonds privés, ce qui n'a pas contribué à faciliter la gestion de la situation financière difficile de l'association.

3. Fonctionnement du Pôle (instances/membres/salariés)

3.1 Vie des instances

2016 a vu la tenue de huit réunions d'instance : une assemblée générale et sept conseils d'administration. Vue la difficulté de mobiliser les administrateurs du Pôle ABMC, un nouveau format a été mis en place : les conseils d'administration dits « Flash », téléphoniques et sur une heure environ. A partir de septembre, leur rythme a été mensuel pour suivre au mieux l'évolution de la situation financière du Pôle AB MC.

Il avait été décidé au cours de l'assemblée générale qui a eu lieu en 2016, de lancer un travail de rédaction de nouveaux statuts pour le Pole AB MC en lien notamment avec la fusion des régions. En attendant les nouveaux statuts, il avait été décidé de continuer à fonctionner selon les anciens statuts. Les membres du Pôle AB MC ont joué le jeu et ont adhéré globalement selon les règles fixées dans ces anciens statuts. Fin 2016, seule la chambre régionale d'agriculture d'Auvergne Rhône-Alpes avait pris la décision de ne pas adhérer à Pôle AB MC. Mais, à ce jour, cela n'a pas eu d'impact sur le maintien des collaborations entre nos deux structures.

Le comité de recherche-développement (CRD) ne s'est pas réuni en 2016. Par contre, il a été organisé le 1^{er} février 2016 une journée de réflexion sur l'avenir du Pôle AB MC. Cette journée a notamment permis :

- d'avancer les réflexions sur les évolutions possibles des membres du Pôle, ce qui a nourri le travail sur les futurs statuts
- de réfléchir sur un thème « fédérateur » pouvant servir de base pour les travaux à venir du Pôle AB MC : ***Agir ensemble pour dynamiser les secteurs agricole et alimentaire biologiques pour un développement durable adapté à la diversité de nos territoires du Massif Central.***

Ce thème fédérateur a notamment servi en 2016 dans certains documents de communication :



3.2 Moyens humains (hors administrateurs)

La mesure d'activité partielle (chômage technique) mise en place en 2015 s'est prolongée jusqu'à la fin du premier trimestre 2016. La réduction du nombre d'heures travaillées correspond à 0.15 ETP.

Pour les autres trimestres 2016, l'équipe a fonctionné sur un modèle à 2.1 ETP, avec la répartition suivante :

- Julie Grenier, chargée de mission, à 50 % (plus 50 heures supplémentaires),
- Myriam Vallas, chargée de mission, à plein temps,
- Georges Alves, chargé administratif et financier, à 60 %.

Par ailleurs, Alpha Bazémo a commencé une thèse sur le volet « développement des outils web », en partenariat avec le LIMOS, de l'Université Clermont Auvergne.

Lors de l'AG 2016 du Pôle, il avait été demandé aux salariés de ne pas faire d'heures supplémentaires pour le dernier semestre 2016 afin de ne pas alourdir la situation économique du Pôle (et dans la mesure où il était demandé aux adhérents de faire un effort avec une augmentation importante de leur cotisation). La dette sociale du Pôle a pu être réduite en partie. Ceci a impacté en partie notamment l'animation du réseau.

IMPORTANT : le nombre d'ETP en 2016, comme en 2014 et 2015, reste réduit. Selon les contrats CDI en cours, le Pôle devrait comptait 2.3 ETP et il a été précédemment acté par les instances le besoin d'une équipe de 3 ETP pour répondre à la charge de travail était nécessaire. Le maintien d'un nombre réduit ETP est lié aux difficultés financières rencontrées.

3.3 Animation du réseau et travail en réseau

Le volet « **Animation du réseau** », du fait des baisses d'effectifs, est resté limité au maximum. Il a été en grande partie centré sur le volet ITAB, avec la poursuite du travail sur le développement d'un **Réseau « renforcé » auprès de l'ITAB**. Cela a donné lieu à la participation à des réunions téléphoniques et à des déplacements : l'un en janvier dans le cadre d'un séminaire à Paris et l'un à Carcassonne, dans le cadre du travail sur l'organisation de ce réseau en région.

Par contre, le Pôle AB MC n'a pas participé à la Commission Elevages de l'ITAB, là aussi pour réduire la charge de travail

Au **niveau Massif Central**, les choses, comme en 2015, ont été limitées au maximum, avec seulement :

- L'apport d'un appui pour la tenue du stand AB à l'occasion du Sommet de l'Elevage.
- Une présentation du Pôle AB MC faite devant les étudiants de la licence professionnelle ABCD (présentation du Pôle AB MC).
- La participation à un comité de pilotage de la plateforme bio de l'INRA de Theix

Mais ceci a été compensé par les actions menées dans le cadre du projet BioVIA (cf.ci-après).

Par contre, Le Pôle AB MC a travaillé en lien avec un large panel d'acteurs en 2016, via en particulier les projets BioVergne et Bio VIA. Ces projets sont présentés ci-après mais le tableau suivant montre la diversité des partenaires du Pôle AB MC, en particulier à l'échelle Massif Central. Ceci montre l'importance de la dynamique liée aux activités de notre association.

Membres de projets pilotés par le Pôle en 2016	• CRA Nouvelle Aquitaine, CDA 12, 81, 63, 03, 43, 15, 42, 69, 48, 46, 26, 19, 87, 23. • Avem, Bio 82, BioBourgogne, Apaba • EPLs de Tulle Naves, Brioude, St Affrique, VAS, ABiodoc, LIMOS (université Clermont Auvergne) • Unotech • INRA Theix, INRA Toulouse, IDELE, ITAB, Arvalis-Ferme des Bordes, IAE Paris Sorbonne
Structures ayant participé en 2016 à au moins une réunion dans le cadre d'un GETAB (Viandes et autonomie)	• SIDAM, CRA Auvergne - Rhône Alpes, CRA Nouvelle Aquitaine, CRA Bourgogne Franche Comté, CRA Occitanie, CDA 42, 26, 69, 19 • GRAB Auvergne, Bio Bourgogne, Bio 46, Agri Bio Ardèche, ARDAB, APABA, Bio 63, AVEAM • EPLs de Brioude, Tulle-Nave, St Flour, Rochefort Montagne, ABioDoc, ISARA • Coop de France Rhône Alpes Auvergne, FEDER, APPUI Bio, Interbio Nouvelle Aquitaine, Bioconvergence, SICABA, Arbovi, Biolait • INRA (Theix), IDELE, ITAB, Arvalis Ferme des Bordes • Unebio , (EBF), Commission bio Interbev
Structures auprès desquelles le Pôle a apporté un appui (ex : appui à la réalisation d'une journée technique ou de formation)	• Réseaux GAB et chambres Auvergne • EPL de Mamilhat (et EPLs impliqués dans le projet Massif Central piloté par l'EPL de Marmilhat)
Structures avec lesquelles le Pôle a mené un travail d'échange pour définir un appui du Pôle (sans suite concrète en 2016 mais possible réalisation en 2017)	• EPLs de Brioude, Rochefort Montagne, St Gervais d'Auvergne, St Flour, St Geneix Malifaut • Projet Territoire Bio Exemple « Cézallier Bio » • Coop de France RAA • CA 15 • Biolait

Tableau : Avec quelles structures le Pôle AB MC a travaillé en 2016 ?
(liste non exhaustive – plus de 70 structures)

4. Les projets

4.1 Le Pôle porteur de projets *multipartenaires* à l'échelle Massif Central

Le Pôle a porté en 2016 deux projets à l'échelle Massif Central : les deux sont des projets en cours (MéliBio et Bio Références).



Projet MeliBio, ou « comment valoriser la diversité des espèces, des variétés fourragères et des pratiques culturelles en Agriculture Biologique pour sécuriser les systèmes d'alimentation des ruminants du Massif Central »

Rappel sur le projet

Dans le Massif Central, quelles que soient les filières et la situation géographique, **les prairies temporaires et les cultures fourragères sont des ressources clés du système fourrager**. Développer des prairies temporaires à flore variée (PFV) ainsi qu'une diversité des cultures fourragères d'appoint (CFA) riches en protéines (protéagineux, légumineuses...), avec des variétés adaptables et rustiques permet en particulier :

- . Des productions de fourrage plus importantes dans des conditions de cultures à faible niveau d'intrants, d'où réduction de l'impact environnemental de la production fourragère.
- . D'améliorer les services écosystémiques rendus par les prairies : par exemple, la biodiversité hébergée dans les prairies augmente avec la diversité du mélange semé.
- . D'augmenter la flexibilité des systèmes d'élevages, en particulier pour faire face au changement climatique.
- . De répondre à l'autonomie en protéines des exploitations

Mais d'importantes questions demeurent : Comment choisir les espèces et les variétés pour constituer des PFV et des CFA selon les contraintes et les objectifs de production ? Quels itinéraires techniques pour réussir l'implantation et gérer des PFV et des CFA ?

Le projet Mélibio (juillet 2011 – décembre 2018) est un projet de recherche appliquée et participative multipartenaire, conçu en trois tranches. Piloté par le Pôle Agriculture Biologique Massif Central (Pôle AB MC), il vise à favoriser le développement des prairies semées à flore variée et de cultures fourragères annuelles afin de répondre aux problèmes d'autonomie alimentaire des élevages ruminants en AB en zone du Massif (frein important au développement de l'AB) dans un contexte d'aléas climatiques forts (liés au changement climatique).

2016 a vu le commencement de la tranche 3 du projet, qui prévoit :

- la finalisation des travaux engagées sur le volet agronomique : fin du développement de l'outil web Capflor, fin des essais de validation des sorties de l'outil...
- un volet important sur le développement d'outils et moyens pour consolider les dynamiques collectives autour des prairies à flore variée à l'échelle Massif Central ou des cultures fourragères annuelles,
- la valorisation des résultats du projet.

En 2016, le Pôle a assuré diverses missions en 2016 dans le cadre de ce projet :

- Suivi financier et administratif (note : la tranche 3 est financée par des fonds FNADT en très grande majorité, le Conseil régional AuRA et le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine pour certains partenaires)

Ce volet a été important en 2016, avec notamment :

- la réalisation de la demande de solde de Mélibio 2 et le suivi de son règlement ;
 - la réalisation des conventions inter-partenariales pour la tranche 3 du projet et le suivi des conventions financières « partenaires/financeurs » pour tous les partenaires ;
 - le dépôt d'un dossier de demande de subvention complémentaire pour la Tranche 3 auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.
- L'animation du projet et la réalisation de certaines actions en propre (le Pôle AB MC est co-chef de file du volet « appui aux dynamiques collectives). Ceci s'est notamment concrétisé par l'organisation et l'animation en 2016 de :
 - Deux séminaires de travail de 2 jours
 - D'un comité de pilotage
 - De quinze réunions téléphoniques d'en moyenne deux heures.

Résumé :

BioRéférences est un projet inter-régional sur 5 ans qui réunit 21 partenaires. Il est piloté par le Pôle AB Massif Central.

La demande, durable, en références sur les systèmes de production en agriculture biologique a été identifiée par les acteurs de terrain des six régions du Massif Central comme une **priorité devant faire l'objet d'une action collective à l'échelle du Massif Central** et avec une meilleure efficacité. Toutefois, la demande en références n'est pas uniforme. Les demandes diffèrent selon les contextes, les thématiques, les points de vue et suivant les publics cibles. **Il s'agit donc, à travers ce projet, de créer une dynamique, une mutualisation des compétences et des moyens, une organisation d'acteurs pour la production collective, efficiente et durable de références** sur les systèmes agrobiologiques du Massif Central.

L'objectif général de ce projet est de lever, à travers une approche collective et innovante, un frein important au développement de l'AB sur le Massif Central : **le besoin permanent pour tous les acteurs** (de l'agriculteur au décideur public en passant par le conseil, la recherche, l'enseignement ou encore l'aval) **de références technico-économiques réactualisées sur les systèmes de production biologiques**. Ces références permettent en effet de mieux caractériser ces systèmes et les éléments clés expliquant leur durabilité, leur capacité à valoriser les ressources naturelles, leur adaptation face aux aléas (économiques, climatiques), leurs atouts pour le développement durable (notamment économique) des territoires.

L'objectif spécifique de ce projet est de co-construire une « **fabrique commune Massif Central** » de références prioritaires sur le Massif Central pour les ruminants, et d'étudier la façon d'étendre cette fabrique à d'autres productions dans l'avenir (notamment pour les monogastriques) et de la pérenniser au-delà de la durée de ce projet.

Cette fabrique a pour but de :

- i) **répondre, de la façon la plus efficace possible** (notamment en terme de coûts humains et financiers) à la diversité des besoins en références pour le conseil, l'enseignement et les décideurs pour accompagner le développement d'élevages ruminants biologiques viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés (par la production en propre de références mais aussi l'identification de références existantes par ailleurs et mobilisables sur le Massif) ;
- ii) **de contextualiser ces références et de mettre en avant la cohérence des systèmes d'élevage** de ruminants en agriculture biologique à l'échelle du Massif Central.

Cette production de références implique la participation d'une diversité d'acteurs et de compétences. Le but est de mettre en place à l'échelle Massif Central un collectif partageant méthodes et outils pour répondre au mieux aux besoins en références sur les systèmes AB du Massif Central (en s'axant sur des priorités Massif Central).

Ce projet s'organise autour **de trois axes de travail** :

- Action 1 : renforcer et optimiser l'existant
- Action 2 : innover en termes de production de références
- Action 3 : valoriser les références produites

Ce projet a démarré le 1^{er} juillet 2015 et est prévu jusqu'en 2020.

En 2016, le **Pôle a assuré la coordination globale** (technique et administrative) de ce projet.

Ainsi, le Pôle a participé à 15 réunions en 2016 pour ce projet (animation des réunions du groupe méthodologique, de la cellule d'animation, et des réunions de l'équipe-projet globale ou liées au stage sur les systèmes bio diversifiés ou participation aux réunions des équipes filières). D'autres points non notés ici ont également été réalisés entre l'animatrice et le référent scientifique du projet ou encore entre l'animatrice et les référents du projet. Le groupe méthodologique a fortement été mobilisé en ce début de projet. L'outil web-conférence a beaucoup été utilisé pour réaliser ces réunions.

Le Pôle AB MC a également mené des actions en propre.

ABioDoc et le Pôle AB MC ont travaillé sur la **mise en place d'un espace Références** sur la plateforme Bio&Clic afin de faciliter l'accès aux références pour les utilisateurs. Le travail a porté sur **l'ergonomie d'un tel espace et son mode de fonctionnement**. Nous nous orientons sur une recherche facilitée par filtres avec un classement pré-défini pour les utilisateurs. Nous avons ainsi élaboré un **schéma de classement** thématique avec différentes entrées et travaillé sur les **formats de réponse** souhaitées par les utilisateurs suite à leurs requêtes. Nous souhaitons également que ce **portail soit collaboratif** et que les utilisateurs contribuent également à alimenter cet espace. Aussi, nous avons également recueilli des avis d'utilisateurs sur leurs contributions possibles. **Un projet tutoré de Licence pro ABCD** encadré par le Pôle AB MC et ABioDoc a permis d'avancer de façon collaborative sur tous ces éléments en lien avec un panel d'utilisateurs. Le travail informatique à mettre en œuvre pour développer cet espace est en cours (web-master d'ABioDoc et thésard informaticien du Pôle AB MC) : architecture globale du système Bio & Clic où se situera le portail Références (archivage des documents, droits des utilisateurs et procédures pour les gérer, organisation des modules entre eux...).

◆ Co-encadrement d'un stage 6 mois sur les systèmes bio diversifiés.

Les priorités en terme de production de références portent, dans un premier temps, sur les systèmes spécialisés. **Cependant nombre d'exploitations d'élevage en AB sont diversifiées**. Le fonctionnement fin de ces systèmes est peu connu du fait i) de la diversité même de ces systèmes, ii) du manque de méthode générique partagée pour analyser leur fonctionnement. Dans la première tranche du projet, un stage 6 mois **co-encadré par le Pôle AB MC et VetAgro Sup** a été mis en place à partir de mars 2016. Le stage devait permettre de répondre à deux questions :

- **Quel état des lieux** des systèmes ruminants diversifiés bio sur le Massif Central ? (biblio et analyse des BD Agence bio)

- **Comment adapter la méthode de production de références** pour qu'elle convienne aux systèmes d'élevage diversifiés ? (biblio enquêtes).

Les **principaux résultats obtenus sont les suivants** :

- Systèmes d'élevages ruminants diversifiés **assez fréquents en AB** sur le MC (20 % des agriculteurs bio du MC)

- **Propriétés attendues des systèmes diversifiés (biblio)** : complémentarité agronomique et zootechnique, résilience, utilisation optimale des ressources végétales, lien avec économie et marché (relation au client...)

- **Ateliers principaux les plus rencontrés** : bovin viande, bovin lait et ovin viande et résultat plus étonnant : aussi atelier légumes ou fruits

- **Le travail et le mode de commercialisation** sont des thématiques importantes à aborder pour comprendre les systèmes diversifiés et rendre compte de leur fonctionnement. Autres points à garder : historique de la diversité sur l'exploitation, interactions entre ateliers, raisonnement de l'éleveur par rapport à la diversité

◆ Valorisation des résultats organisée par le Pôle

Le Pôle a organisé deux web-conférences du GETAB références pour valoriser les résultats du projet. Ces résultats ont également été diffusés lors des BioThema organisées par le Pôle et l'ITAB au Sommet de l'Elevage et lors du GETAB viande.

Des éléments ont également été communiqués lors des conférences filières en région AuRA.

4.2 Le Pôle, porteur de projets à l'échelle Auvergne

En 2016, le Pôle AB MC a porté deux projets à l'échelle de ce territoire : **Bio VIA**, avec comme partenaire ABioDoc, et le projet **Biovergne** (sans partenaire).



Projet Bio VIA : « Renforcer l'échange, la Valorisation des connaissances et l'Innovation pour le développement de l'agriculture biologique et le transfert de ses pratiques en Auvergne. »

Présentation générale du projet :

En lien avec les Assises régionales de l'AB menées en amont du programme national « **Ambition bio 2017** », le Pôle Agriculture Biologique Massif Central (Pôle AB MC) a mené en 2012 et 2013 une importante phase de concertation sur les besoins des acteurs, notamment auvergnats. Ce travail a permis, en tenant compte notamment du plan Ambition Bio 2017 et de ses déclinaisons en région, de définir les priorités d'actions du Pôle sur la période 2015-2020. Parmi ces dernières : **le développement d'outils et de compétences** (au sein du Pôle mais aussi au sein du réseau BioTransfert animé par le Pôle) pour optimiser la valorisation des connaissances, la diffusion des expériences et des innovations (notamment valorisation des savoirs empiriques).

Depuis 2014, le Pôle travaille à développer des outils TICS spécifiques pour répondre à ce besoin à travers un portail Web, Bio & Clic. Mais ce travail s'intègre dans une approche plus globale, menée en partenariat avec ABioDoc, centre national de ressources en AB, structure porteuse aussi de solutions et d'outils spécifiques et complémentaires à ceux du Pôle pour la valorisation des connaissances. Cette approche est **basée sur le réseau, le collectif et le partenariat**. Ici, l'idée n'est pas seulement de travailler en lien avec divers partenaires en réseau, mais d'aller vers une vraie démarche de réseau collaboratif, où chacun collabore avec tous les autres membres du réseau, démarche appuyée par des outils et des modalités de travail reconnus et partagés. Le présent projet vise à développer ce fonctionnement collaboratif entre acteurs auvergnats et entre acteurs auvergnats et le binôme ABioDoc/Pôle AB MC, à travers le renforcement du réseau BioTransfert, initié en 2014.

En effet, en 2014 et début 2015, le Pôle AB MC et ABioDoc ont travaillé, en collaboration renforcée avec les acteurs agricoles auvergnats, à identifier les freins à la valorisation des connaissances et à construire des solutions, aussi bien techniques (type outils numériques) qu'organisationnelles, pour lever ces freins. Ce premier travail a notamment permis d'identifier qu'un des freins majeurs portait sur les habitudes de travail de chacun (individu et structure). Favoriser la valorisation entre acteurs des connaissances demande un important travail en réseau qui ne peut se développer que si les acteurs changent nombre de leurs habitudes de travail. C'est aussi le même diagnostic face à l'utilisation des outils numériques, en nombre croissant, pouvant contribuer à favoriser cette diffusion des connaissances.

Or, un changement d'habitude demande non seulement une sensibilisation au problème, une assimilation (acceptation et insertion des solutions dans les routines de travail) mais aussi une appropriation (adaptation des solutions proposées aux besoins propres de l'utilisateur, jusqu'au détournement d'usage). L'objet du projet Bio VIA est de travailler sur ce volet assimilation/appropriation en développant, sur la durée du projet, un ensemble d'actions avec trois catégories d'acteurs auvergnats : le réseau des Chambres d'agriculture, le réseau des Groupements de producteurs biologiques et les établissements d'enseignement agricole. La démarche retenue ici pour favoriser l'assimilation/appropriation recherchée, compte trois grandes étapes :

- i) amener les acteurs volontaires à définir, selon leurs besoins et leur contexte institutionnel propre, un programme interne, test, de mise en place d'un pool de solutions parmi celles proposées par le Pôle AB MC et ABioDoc ;
- ii) accompagner les acteurs dans la réalisation de ce programme test ;
- iii) faire un bilan partagé de ce programme test pour définir les solutions à mettre en place durablement au sein de chaque structure et au sein du réseau BioTransfert.

UN PROJET AVEC DEUX ACTIONS (telles que prévues initialement)

● **Action 1** : Développement et accompagnement de programmes internes à des structures volontaires pour la mise en place de solutions visant à optimiser la valorisation des connaissances en AB.

Plusieurs sous-actions sont incluses ici, telles que définies dans le dossier de demande de subvention :

- **Sous action 1-a** : communication sur le projet et prise de contacts avec les structures ciblées dans le projet,
- **Sous-action 1-b** : co-définition avec les structures intéressées, de leur programme propre d'actions,
- **Sous-action 1-c** : appui à la réalisation des programmes d'actions,
- **Sous-action 1-d** : phase de bilan par programme d'actions, en lien avec la sous-action « bilan et capitalisation » prévue dans l'action 2.

● **Action 2** : pilotage et capitalisation du projet.

- **Sous action 2-a** : pilotage du projet, avec notamment mise en place d'un comité de pilotage.
- **Sous action 2-b** : bilan, capitalisation et valorisation des résultats du projet.

Ce projet s'est achevé le 31 décembre 2016. Sa réalisation a été fortement impactée par le contexte général 2016, notamment lié à la fusion des régions (cf. partie 2 de ce présent rapport « 2016 : maintenir le cap dans un contexte difficile et porteur de nouveaux enjeux »). Ceci a amené à revoir les modalités de réalisation de certaines actions (notamment l'action 2). Mais globalement les objectifs ont été atteints.

Ce projet a fait l'objet d'un rapport technique complet, accessible en ligne sur le site www.poleabmc.org.

Sont repris ici des extraits de ce rapport sur des points particuliers (texte en couleur ci-après).

FOCUS DES ACTIONS REALISEES PAR ACTEURS OU CATEGORIE D'ACTEURS TOUCHES (actions 1-b, 1-c)

Ici vont être présentées les actions menées auprès du réseau Chambres Auvergne, du réseau GRAB/GAB Auvergne et des EPL de Marmilhat, Rochefort Montagne, St Flour, Brioude et St Gervais d'Auvergne.

Le travail mené auprès de ces acteurs n'a pas été structuré dans le cadre de programmes co-construits suite à la phase de prise de contact, comme envisagé au moment du dépôt de demande de subvention (sauf pour l'EPL de Marmilhat avec qui un programme d'actions a pu être construit). Le Pôle AB MC et ABioDoc ont mis en place un fonctionnement plus *ad hoc*, intégrant plus de souplesse, basé sur des phases régulières de propositions concrètes de travail avec les acteurs visés, au cas par cas, selon les besoins, la situation et la disponibilité de ces derniers. Comme cela a été précisé précédemment, cette disponibilité a été limitée par le contexte global et s'est fortement dégradée globalement à partir du second semestre 2016.

Dans ce contexte, le Pôle AB MC et ABioDoc ont malgré tout mené un travail de bilan (actions 1-d et 2-b), mais en interne et en partie en lien avec le SRFD pour le volet enseignement agricole (cf. tableau B). Les principaux résultats de bilan seront présentés ci-après.

Les éléments suivants concernent avant tout les réalisations du Pôle AB MC (cf. rapport technique spécifique pour ABioDoc).

Actions réalisées en lien avec le réseau chambres Auvergne

Suite à la réunion de présentation du projet Bio VIA du 12 novembre 2015, la personne en charge de l'AB pour la Chambre régionale de l'Auvergne a mené un travail en interne à son réseau pour voir quels besoins seraient à prendre en compte dans le cadre de Bio VIA. Suite à cela, la chambre régionale n'a pas souhaité travailler à un plan d'actions, mais plutôt une modalité de travail plus souple, basée sur la valorisation d'opportunités (approche à la demande). Ici, le Pôle AB MC a veillé à faire le lien aussi avec le GRAB Auvergne, notamment pour définir au mieux les actions possibles en lien avec le Pôle de Conversion qui associe ces deux structures.

Le Pôle AB MC a régulièrement tenu informé la Chambre régionale d'agriculture des avancées du projet et cette dernière a été invitée à participer au comité technique de mars 2016.

Le 19 février 2016, un échange téléphonique a eu lieu entre le Pôle AB MC et le conseiller AB de la chambre d'agriculture du Cantal pour discuter d'un souhait de ce dernier de voir la mise en place d'un forum de discussion autour des prairies à flore variée comme outil pour sa mission de conseil. Suite à cela, une réflexion a été engagée sur cet outil mais en lien avec le Pôle de conversion, qui menait un travail sur son site internet, site qui pourrait intégrer à terme un tel outil. Ce travail a été en partie repris par ABioDoc (cf. rapport spécifique).

Courant février et mars 2016, des échanges de mails et téléphoniques ont eu lieu avec la chambre du Puy de Dôme afin de voir si cette structure pouvait/souhaitait intégrer un projet CasDar sur les couverts végétaux développé par le Pôle AB MC.

Courant avril 2016, des échanges de mails entre le Pôle AB MC et la chambre régionale d'agriculture ont eu lieu pour voir comment certains résultats des projets du Pôle AB MC pouvaient enrichir le contenu de la seconde « Rencontre des filières biologiques d'Auvergne » qui a eu lieu le 17 mai 2016 au château de Chadieu (Authezat). Dans le cadre de cette journée, une des chargées de missions du Pôle est intervenue pour présenter notamment, certains résultats du projet Bio Références, sur la production de références technico-économiques en élevages ruminants biologiques du Massif Central.

Au cours du dernier trimestre 2016, un travail a été lancé entre le Pôle AB MC et la chambre d'agriculture de Haute Loire au sujet d'une formation que souhaite organiser cette dernière sur les thèmes des prairies à flore variée. Ici, le Pôle AB MC a mobilisé ses moyens et son réseau, notamment en lien avec le projet Mélibio, afin de voir comment appuyer la chambre dans sa démarche. Une réunion téléphonique de travail sur ce sujet a eu lieu le 10 novembre 2016. Cette formation devrait avoir lieu en avril 2017, avec mobilisation de moyens liés au projet Mélibio.

Actions réalisées en lien avec le réseau Groupements de producteurs en AB

Suite à la réunion commune avec le réseau GAB et le réseau Chambres Auvergne du 12 novembre 2015, le GRAB Auvergne, interlocuteur du Pôle AB MC dans Bio VIA, a aussi choisi une modalité de travail basée sur la valorisation d'opportunités.

Il y a eu divers temps forts :

- Réalisation d'une réunion de travail « GRAB Auvergne, Pôle AB MC et ABioDoc », le 11 février 2016, dans les locaux de VétAgro Sup (Lempdes). Divers thèmes de collaborations envisagés :
 - Appui pour des projets de territoires, type le projet « Cézallier Bio » (réalisé – Cf. ci-après)
 - Appui sur le Pôle de Conversion (cf. ci-après, point impliquant avant tout ABioDoc)
 - Appui au GRAB Auvergne pour renforcer le conseil aux producteurs de lait avec un projet de conversion (en lien avec le point précédent).
 - Appui au GRAB Auvergne sur leurs actions autour de la filière bovin viande (Réalisé – Voir ci-après).
- Le GRAB Auvergne a participé au comité technique de Bio VIA du 31 mars.
- Réalisation d'une nouvelle réunion de travail (dans les locaux du Pôle AB MC) le 12 mai 2016 sur les actions possibles, notamment en lien avec le Pôle de conversion et la filière viande.
- Echanges sur l'appui possible du Pôle AB MC en faveur des projets « Territoires bio exemplaires », en particulier le projet Cézallier bio, avec notamment un point téléphonique sur ces questions entre le Pôle AB MC et le GRAB Auvergne le 23 mars 2016. Suite à ces échanges, une réunion physique (sur VetAgro Sup) avec l'animatrice du projet Cézallier Bio a eu lieu le 26 août 2016 avec ABioDoc et le Pôle AB MC. Enfin, décembre 2016 a vu un échange de mails avec l'animatrice en charge du projet Cézallier Bio, initié par le Pôle AB MC pour lancer un travail de réflexion sur un possible appui du Pôle et/ou d'ABioDoc au projet Cézallier Bio en 2017.
- Des échanges de documents et d'informations, notamment relatifs aux résultats du projet BioRéférences piloté par le Pôle AB MC, ou encore Mélibio, ont eu lieu en lien avec l'organisation par le réseau GAB d'un cycle de formation prévu en trois temps (octobre 2016, janvier et février/mars 2017) sur l'engraissement à l'herbe (plutôt à destination de l'Auvergne), avec en amont, le 23 octobre 2016, une journée « filière Viande bovine biologique » (organisée en zone Rhône-Alpes).
- Echanges et organisation d'une réunion téléphonique (le 4 avril 2016) sur le maraîchage. Cette réunion, organisée par le Pôle AB MC a réuni l'ITAB, le GRAB Auvergne et l'EPL de Marmilhat pour contribuer aux renforcements des moyens de ces deux acteurs auvergnats dans le cadre d'une approche nationale.
- Enfin, au cours du second trimestre, des échanges ont eu lieu avec le GRAB Auvergne, à l'initiative du Pôle AB MC, pour voir si un projet multipartenaire commun pouvait être déposé suite à l'appel à projet « PEI-Auvergne », nouveau dispositif que le Pôle AB MC suit afin de valoriser au mieux son potentiel dans son travail auprès des acteurs.

Suite à cela, il est prévu, quand le contexte de l'AB en région Auvergne-Rhône-Alpes sera stabilisé, d'organiser en 2017 une réunion FRAB Auvergne Rhône Alpes / Pôle AB MC pour voir comment renforcer le travail d'appui que peut réaliser le Pôle pour consolider les actions du réseau GAB (mais alors au-delà de la seule zone de l'Auvergne), dans le prolongement des actions menées dans le cadre de Bio VIA.

Actions réalisées en lien avec Coop de France Rhône Alpes Auvergne

Dans le cadre de Bio VIA, une réunion de présentation de Bio VIA a eu lieu dans les locaux de Coop de France RAA le 24 février 2016. Les suites de cette réunion ont concerné l'implication de Coop de France RAA dans le GETAB Viande piloté par le Pôle AB MC.

Le travail mené ici servira aussi de base pour renforcer la collaboration entre le Pôle AB MC et Coop de France RRA en 2017, en lien avec nouvelles missions de cette structure dans le nouveau plan Bio régional.

Actions réalisées en lien avec les EPL

Ici vont être présentées les actions réalisées avec les établissements d'enseignement agricoles de Brioude, St Flour, Marmilhat, Rochefort-Montagne et St Gervais d'Auvergne.

A noter que tous ces établissements ont été invités à participer au comité technique du projet Bio VIA de mars 2016.

- **EPLFPLA des Combrailles – St Gervais d'Auvergne**

Après échanges par mail, une réunion téléphonique a eu lieu le 21 janvier 2016 avec la directrice de l'exploitation de l'établissement, en cours de conversion à l'AB. L'objet de cette réunion est avant tout une prise de contact et une présentation plus poussée de nos structures et du projet BIO VIA (cf. aussi tableau A).

Comme convenu, suite à cette réunion, la directrice de l'exploitation devait en interne à son établissement quelle suite donner ici afin, si besoin, d'organiser courant février 2016 une éventuelle première réunion de travail.

C'est par mail, fin mars 2016, qu'il y a eu un retour de la part de cet établissement, avec une demande émanant du service de documentation vis-à-vis d'ABioDoc (cf. rapport spécifique). Il n'y a donc pas eu de suite donnée ici par le Pôle AB MC pour 2016.

- **Lycée agricole de Rochefort Montagne**

Comme présenté dans le tableau A, un premier échange sur le projet Bio VIA a eu lieu le 4 novembre 2015 entre le directeur de l'établissement et la chargée du projet Bio VIA du Pôle AB MC en marge d'un comité de pilotage de l'exploitation agricole du lycée (en AB). A cette occasion, il a été décidé de fixer une réunion de travail en lien avec le CEF de l'établissement pour janvier.

Suite à cela, après divers échanges de mails, une date a été fixée pour cette réunion : le 14 janvier 2016, dans les locaux de l'établissement. Ce jour là, la chargée du projet Bio VIA pour le Pôle AB MC et la responsable d'ABioDoc ont fait le déplacement. Arrivées sur place, elles ont pu constater que cette réunion, suite à des aléas d'emploi du temps du directeur, ne pouvait pas avoir lieu. En place et lieu, il y a eu un court échange de travail avec un des enseignants du lycée et le directeur de l'exploitation. Diverses pistes d'actions ont été alors envisagées et les interlocuteurs du Pôle AB MC et d'ABioDoc devaient voir en interne quelle suite donnée ici.

Par la suite, malgré diverses relances par mail ou encore l'invitation envoyé à cet établissement pour participer au comité technique du projet Bio VIA de mars 2016, il n'y a pas eu de suite donnée. Cette situation a été évoquée au cours du comité technique de mars 2016 et à cette occasion le SRFD a fait savoir que cela pouvait s'expliquer par divers changements de personnes en cours dans l'établissement : arrivée récente du directeur, certains départs à la retraite ou encore évolution de certains postes (ex : plus de chargé de mission dédié à l'AB en interne à l'établissement).

- **LEGTA de Brioude – Bonnefond**

Suite à la première réunion de travail qui a eu lieu le 1^{er} décembre 2015 (cf. tableau A) dans les locaux de cet établissement, il y a eu divers échanges de mail et une seconde réunion de travail entre la chargée du projet Bio VIA du Pôle AB MC et la personne en charge de l'AB pour l'établissement, le 4 février 2016, en marge d'une autre réunion ayant lieu dans les locaux du conseil régional Auvergne sur Clermont Ferrand.

A cette occasion, quatre pistes d'actions ont été évoquées, en plus des collaborations déjà engagées entre le Pôle AB MC et ce LEGTA dans le cadre du projet Mélibio (portage d'essais de prairies à flore variée) :

- Action 1 : la poursuite du travail de réflexion sur la circulation des connaissances et documents, surtout avec l'implication ici d'ABioDoc et à destination en priorité du service de documentation de l'établissement (cf. rapport spécifique d'ABioDoc).
- Action 2 (réalisée) : organisation d'une action pédagogique "originale", en lien avec le projet Mélibio. En effet, les 28 février et 1^{er} mars 2016, le LEGTA de Brioude-Bonnefond a accueilli un séminaire de travail organisé par le Pôle AB MC dans le cadre de Mélibio. A cette occasion, l'après-midi du 1^{er} mars a été consacré en grande partie à la visite de l'essai « Mélibio » porté par l'exploitation du lycée. Cette visite a été ouverte à un groupe d'élèves de l'établissement. Ainsi, ces derniers ont eu l'occasion d'échanger en direct avec l'ensemble de l'équipe du projet Mélibio, regroupant chercheurs, conseillers fourrages, experts techniques. Ces échanges ont permis d'aborder, sous une forme très libre, la question des prairies à flore variée mais aussi d'autres aspects liées à l'AB.
- Action 3 : Appui possible du Pôle AB MC en faveur de l'établissement si ce dernier souhaitait répondre à l'APP "Ecophyto" afin d'organiser une journée sur ce thème. Dans ce cadre, il serait envisagé de mobiliser les essais Mélibio portés sur l'établissement, avec intervention d'un expert issu de l'équipe projet, ceci afin de témoigner des plus des prairies à flore variée pour limiter l'usage des intrants chimiques.
Il n'a pas été donné de suite ici.
- Action 4 : test de l'outil de web conférence développé par le Pôle AB MC comme possible support d'une action pédagogique particulière, à savoir organisation d'une mini conférence en ligne, à destination d'apprenants, en direct, avec intervention d'un chercheur de l'INRA sur la question des références technico-économiques en élevages bovins viande Bio, en lien avec le projet Bio Références piloté par le Pôle AB MC. Cette action n'a pas pu être réalisée en 2016,

essentiellement par manque de temps et de disponibilité des divers intervenants, mais il est prévu de creuser cette piste en 2017.

• **LPA Louis Mallet – St Flour**

Comme présenté dans le tableau A, après une phase de prise de contacts et d'échanges par mail, une première réunion téléphonique regroupant le Pôle AB MC, ABioDoc et trois représentants de cet établissement, a eu lieu le 05 février 2016.

Diverses pistes d'actions ont été alors envisagées, certains en lien avec la documentation (Cf. rapport d'ABioDoc). Pour ce qui est des actions possibles avec le Pôle AB MC, deux grands axes ont été identifiés :

- la question de la valorisation des résultats des projets pilotés par le Pôle AB MC. Ici, il a été envisagé, comme pour l'EPL de Brioude, de tester l'outil web conférence, en lien avec le projet Bio Références. Comme pour le précédent établissement, cela n'a pas pu aboutir en 2016 mais doit être travaillé en 2017, toujours dans le cadre de Bio Références.
- l'implication de l'établissement dans les actions pilotées par le Pôle AB MC en lien avec la viande biologique, dans le cadre notamment du GETAB Viande. En effet, cet EPL compte un atelier de découpe et de transformation certifié AB. Ceci a amené, en 2016 aux actions suivantes :
 - L'EPL de St Flour a accueilli le 28 juin 2016, pendant une journée, le GETAB Viande pour une réunion de travail. A cette occasion, l'atelier de découpe de l'EPL a été visité par les participants à cette journée, permettant de renforcer la visibilité du lycée auprès des acteurs de la filière viande.
 - L'implication du lycée, par le biais de la responsable de son atelier de découpe, aux travaux du GETAB Viande. Ceci pourrait amener à l'implication, comme partenaire, de cet établissement d'enseignement agricole dans un projet viande bio, à l'échelle Massif Central, en cours de construction et devant, en cas d'obtention de financement, commencer courant 2017.

• **EPL de Marmilhat (Lempdes – 63 370)**

Une première réunion de travail a donc eu lieu avec cet établissement le 17 novembre 2015. Dès cette réunion, des pistes de travail ont été identifiées, ainsi que des modalités de mise en place.

Le contact du Pôle AB MC et d'ABioDoc pour cet établissement, suite à cette réunion, a fait le point en interne (finalisé en janvier 2016) avec ses divers collègues avant de faire un retour. Ceci a amené à l'identification des points/actions suivantes :

- Décision prise que le directeur de l'EPL prenait en charge le volet « information sur le projet Bio VIA, le Pôle AB MC et ABioDoc » en interne.
- Echanges courant novembre sur une possible intervention auprès d'apprenants en CFPPA, niveau Brevet professionnel, option responsable d'exploitation agricole (BPREA), avant fin novembre, du Pôle AB MC sur l'outil WEB CAPFLOR, d'aide à la conception des mélanges prairiaux, développé dans le cadre de Mélibio. Ceci n'a pas pu aboutir pour cause de délais trop courts.
- Travail en plusieurs temps sur le volet documentation (Cf. rapport d'ABioDoc)
- Appui du Pôle AB MC et d'ABioDoc dans le cadre du projet « Diversification des ateliers de production bio pour l'attractivité des territoires et l'approvisionnement local » piloté par l'EPL de Marmilhat à l'échelle Massif Central, et financé dans le cadre de la convention Massif Central.

A cela, c'est ajouté un autre axe de travail : l'appui du Pôle AB MC pour renforcer les liens de cet EPL avec notamment l'ITAB sur le sujet du maraîchage biologique, ceci en lien avec le GRAB Auvergne (cf. aussi page 7).

Pour avancer dans la réalisation des actions prévues, une réunion de travail regroupant ABioDoc, le Pôle AB MC et leur contact pour l'EPL a eu lieu dans les locaux de ce dernier le 2 février 2016.

A cette occasion, a été lancée l'organisation d'une intervention du Pôle AB MC et d'ABioDoc à l'occasion d'un séminaire de travail organisé par l'EPL de Marmilhat dans le projet « *Diversification des ateliers de production bio pour l'attractivité des territoires et l'approvisionnement local* » précédemment cité.

Cette intervention a eu lieu le 9 mars 2016 à Aubenas, sur deux thèmes :

- la formation à la BioBase (Cf. rapport d'ABioDoc)
- la valorisation des résultats issus de projets multipartenaires de développement (point piloté par le Pôle AB MC).

Ainsi, à cette occasion, le Pôle AB MC a piloté un atelier de travail à destination des partenaires du projet « *Diversification des ateliers de production bio pour l'attractivité des territoires et l'approvisionnement local* », tous des EPL, avec deux finalités :

- les accompagner dans leur réflexion sur leurs besoins et objectifs en terme de valorisation (en lien avec leur projet commun)
- et la présentation de divers outils /méthode pour la valorisation, issus du projet Valomieux, piloté par l'ITAB et dont ABioDoc et le Pôle AB MC étaient partenaires.

(voir notamment <http://valomieux.blogspot.fr/> et <http://www.itab.asso.fr/programmes/valomieux.php>).

Cette intervention du Pôle AB MC et d'ABioDoc a fait l'objet d'un article, repris en annexe à ce compte rendu, et diffusé dans la presse auvergnate (Paysan d'Auvergne) et au sein de la Conférence Formabio, liste de diffusion du réseau national Formabio qui a pour objet :

- D'aider les établissements à sensibiliser les élèves, stagiaires, apprentis et étudiants de l'enseignement agricole à l'agriculture biologique dans le cadre général du développement durable et à mettre en place des formations spécifiques sur ce thème pour en professionnaliser les acteurs.
- De développer la coopération des établissements avec les professionnels de l'agriculture biologique sur les thèmes de Recherche Formation Développement.

Sur le volet « maraîchage », le Pôle AB MC a organisé pour le 4 avril 2016 une réunion d'échanges entre l'ITAB, l'EPL de Marmilhat et le GRAB Auvergne (cf. page 7).

• **En synthèse**

Ce volet d'actions mené dans le cadre de Bio VIA à destination d'EPL a été, malgré les difficultés rencontrées, positif. En effet, cela a permis :

- une prise de contact avec un EPL auvergnat, ayant fait le choix de convertir son exploitation en AB mais connaissant relativement peu les acteurs « historiques » de l'AB sur le territoire ;
- de lancer une phase de partenariat avec un EPL, impliqué activement en AB mais non encore partenaire du Pôle AB MC ou d'ABioDoc : l'EPL de St Flour ;
- de conforter un partenariat déjà actif, avec l'EPL de Brioude ;
- de développer, avec de nouvelles actions, une collaboration déjà engagée, ceci avec l'EPL de Marmilhat.

De plus, cette dynamique, de par l'expérience qu'elle a apportée, a aussi permis au Pôle AB MC de lancer une collaboration plus poussée avec un EPL de Rhône-Alpes (EPL de St Geneix Malifaux), avec un travail en cours sur la réalisation d'une journée technique sur les Prairies à flore variée, prévue pour 2017 ou 2018, journée dont l'organisation sera en grande part portée par des apprenants de cet établissement.

[...]

A noter, à titre de bilan :

Au cours de ce projet, ont eu lieu, avec implication du Pôle AB MC :

- 2 comités techniques ;
- un minimum de 5 réunions travail communes entre les deux partenaires du projet ;
- 2 réunions de travail avec le SRFD ;
- 17 réunions d'informations ou de travail avec des acteurs auvergnats (GRAB Auvergne, réseau chambres et EPL) dont 7 téléphoniques
- 6 interventions dans le cadre de journées type évènementiels
 - (i) lancement de Bio VIA au l'occasion du Sommet de l'Elevage ; participation du Pôle AB MC et d'ABioDoc à ii) la journée table ronde regroupant les directeurs d'exploitations et d'ateliers de la région Auvergne Rhône-Alpes, organisée par le SRFD-DRAAF en lien avec le programme « Enseigner à produire autrement » et iii) à la journée du projet « Diversification des ateliers de production bio pour l'attractivité des territoires et l'approvisionnement local » organisée par l'EPL de Marmilhat ; iv) séminaire Mélibio et action pédagogique liée sur l'EPL de Brioude ; v) journée GETAB Viande sur l'EPL de St Flour ; vi) participation du Pôle AB MC à la journée « Rencontre des filières biologiques d'Auvergne », organisée en mai par le réseau Chambres).

Projet Biovergne pour l'accompagnement sur le territoire auvergnat de démarches collectives pour la structuration de filières ou/et l'échange de pratiques et de connaissances en AB.»

Présentation générale du projet :

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Le territoire auvergnat centralise nombre des grands défis actuels auxquels doit faire face l'AB dans un contexte de fort développement et de croissance de la demande. Mais pour y répondre, quelle agriculture biologique voulons-nous ? Comment concilier intensification de la production, autonomie des systèmes et adaptation au changement climatique ? Comment articuler développement de la production et structuration des filières ? Comment développer des filières biologiques ancrées dans les territoires, porteuses d'emplois non délocalisables ?

Dans un tel contexte, il n'y a pas de solution unique et les démarches collectives, menées à des échelles plutôt locales, s'avèrent ici majeures dans le sens qu'elles permettent la co-conception de solutions adaptées. Mais deux éléments sont à prendre en compte pour le « plein succès » de telles démarches collectives :

- ***l'accès aux connaissances :***

En effet, les solutions co-conçues localement, aussi bien en termes de pratiques agricoles que de filières, se retrouvent enrichies, confortées, voire deviennent des innovations, si les collectifs qui en sont à l'origine ont un large accès aux connaissances, aussi bien issues de la recherche que d'autres collectifs, travaillant dans d'autres territoires sur les mêmes thématiques.

- ***l'accès à des méthodes et des outils adaptés au travail en collectif.***

Ainsi, avoir accès à des outils numériques adaptés au travail collaboratif, à distance, synchrone ou asynchrone (web conférence, outil de stockage de document, forum, blog, outil de gestion de projet...), constitue un atout important.

Dans un tel contexte et fort de son expérience en termes *i)* de valorisation des connaissances et *ii)* d'animation de collectifs, le Pôle AB MC a engagé depuis 2014 un important travail d'appui à des démarches collectives, au niveau amont comme aval, des filières bio. Dans le cadre du présent projet, le Pôle souhaitait, à travers deux actions, poursuivre ce travail à l'échelle de l'Auvergne pour deux productions : les bovins lait et viande.

UN PROJET AVEC TROIS ACTIONS (telles que prévues initialement)

- ***Action 1 : Animation de collectifs d'acteurs et développement d'outils liés***

Action 1.1 : Animation d'un Groupe d'Echange en AB (GETAB) sur les productions de viande ovine et bovine (GETAB Viandes)

Ce GETAB Viandes regroupe divers acteurs de la filière (amont et aval, recherche, enseignement), avec deux axes de travail :

- l'échange de connaissances, d'informations et de pratiques, en particulier au niveau de l'amont, pour favoriser la finition des animaux et fournir la filière (circuits longs ou pas) en produits de qualité ;
- la concertation et la collaboration afin de favoriser le développement de filières permettant de valoriser la production, notamment auvergnate.

Action 1.2 : Animation d'un Groupe d'Echange en AB (GETAB) sur l'autonomie des élevages (GETAB Autonomie).

Ce GETAB Autonomie compte en particulier un volet « échanges des connaissances et des pratiques » sur l'autonomie alimentaire des élevages bovins, en particulier en Auvergne, face à l'intensification des systèmes.

Action 1.3 : Développement d'outils TICs pour l'échange de connaissances ou de pratiques ou le travail collaboratif.

- ***Action 2 : Appui à des collectifs ou au développement de collectifs d'agriculteurs, animés par des acteurs du développement.***

- ***Action 3 : Suivi administratif et financier du projet.***

Ce projet s'est achevé le 31 décembre 2016. Sa réalisation a été aussi fortement impactée par le contexte général 2016, notamment lié à la fusion des régions (cf. partie 2 de ce présent rapport « 2016 : maintenir le cap dans un contexte difficile et porteur de nouveaux enjeux »). Ceci a amené à revoir les modalités de réalisation de certaines actions. Ceci a été si impactant que l'action 2 a été quasi totalement abandonnée et cela a donné lieu un avenant.

Ce projet a fait l'objet d'un rapport technique complet, accessible en ligne sur le site www.poleabmc.org.

Dans le cadre de ce projet, il a été mené un travail important d'animation de Groupes d'Echanges Thématiques en AB (GETAB), l'un sur la Viande et l'autre sur l'autonomie des élevages biologiques. Pour chacun de ces GETAB, sont repris ici des extraits du rapport précédemment mentionné (texte en couleur ci-après).

- Animation d'un Groupe d'Echange en AB (GETAB) sur les productions de viande ovine et bovine (GETAB Viandes)

C'est le GETAB qui, de par la dynamique créée en son sein, a mobilisé le plus temps de travail. Afin de présenter le travail mené, suivent un tableau de synthèse sur les temps forts, la liste des structures participantes (rappel : ce GETAB mobilise des acteurs auvergnats mais pas seulement, point majeur pour le développement des filières auvergnates) et deux focus : l'un sur la journée du 28 juin 2016 et un sur le projet d'appui au développement des filières en cours d'émergence, issu des travaux de ce GETAB.

Rappel : ce GETAB Viandes a été créé en 2014. Ces actions se sont développaient en 2015 et surtout 2016, grâce au projet BioVergne. Ceci explique aussi qu'en 2015, il n'y a pas eu de réunions sur les mois de novembre et décembre, période éligible pour les dépenses pour le projet BioVergne. Mais 2015 avait vu quatre réunions de travail de ce groupe, dont deux en octobre 2015, plus l'atelier conférence organisé le 8 octobre dans le cadre des Biothémas (Sommet de l'Élevage). Ainsi, novembre et décembre 2015 ont vu un travail de traitement des résultats de ces réunions et autres points forts ayant eu lieu en octobre 2015.

Temps forts : *tableau de synthèse*

Date	Temps fort réalisé	Précisions - Remarques
Novembre-décembre 2015	Suite des temps forts liés au GETAB Viandes d'octobre 2015, avec : - préparation des réunions à venir - échange avec les acteurs sur les actions en cours en région ou encore au niveau national	
1^{er} trimestre 2016	Période avec moins d'actions réalisées en lien avec ce GETAB : - Echanges de mails et veille active sur l'actualité « Viande » en région et au niveau national.	
2^{ème} trimestre	Phase très active avec : - Définition avec les acteurs d'un planning de réunions à venir - Organisation et réalisation d'une journée de travail du GETAB Viandes, qui a eu lieu le 28 juin 2016 à l'EPL de St Flour. - Echanges actifs (par mail ou réunions) avec les acteurs auvergnats (Chambre régionale et Coop de France Rhône Alpes Auvergne) pour suivre leurs actions et voir les liens à faire avec le GETAB Viandes.	. Voir pour détail la partie « Fous 1 » de ce rapport.
Second semestre 2016	Phase très active, centrée sur la construction d'un projet commun sur la viande biologique, visant à venir en appui au développement des filières bovins et ovins viande, et concernant divers acteurs auvergnats : chambres d'agriculture, groupements de producteurs, Coop de France RAA, SICABA, VetAgro Sup... Le travail mené intègre, en plus d'importants échanges par mails ou par téléphone : - deux réunions téléphoniques de travail avec partage d'écran les 20 septembre et 25 novembre 2016 ; - la rédaction des comptes rendus de réunions et de documents de travail pour le montage du projet, documents diffusés par le Pôle aux membres du GETAB entre chaque réunion. Ce travail se poursuit en 2017 avec l'objectif d'un dépôt de demande de subvention auprès de la Convention Massif Central au printemps 2017.	. Voir pour détail la partie « Fous 2 » de ce rapport.

Exemple d'un document établi pour la communication sur la journée :

Programme du 28 juin 2016

09h00 : Accueil et mots d'introduction

09h30 : Echos de la recherche

**Systèmes biologiques bovins viande finisseurs et ovins viande du Massif Central :
références technico-économiques et analyses – Projet Bio Références**

Intervenants : Christelle PINEAU (IDELE), Gabriel LAIGNEL et Patrick VEYSSET (INRA Theix)

A noter : l'intervention sur le projet So-Meat (Safety of organic meat), initialement envisagée dans le cadre de cette journée du 28 juin, est repoussée à une date non encore définie.

10h45 : Actualités autour des filières viande

Chaque participant sera invité à présenter son actualité autour des filières viandes bovins et ovines.

Deux focus sont réalisés sur les actions en cours de réalisation ou de réflexion :

- i)* à l'échelle Massif Central, par Elsa BONSAQUET (SIDAM),
- ii)* au niveau national, par Jean François DEGLOIRE (Interbev).

12h30 : Repas

14h00 : Ateliers de concertation

Travaux en atelier pour définir les besoins et pistes d'actions pour un possible projet multipartenaire à l'échelle Massif Central.

16h15 : Visite de l'atelier de transformation du lycée de St Flour

17h00 : Fin de la journée

Lieu d'accueil de cette journée :  Volzac - 15 100 St Flour - Tél: 04-71-60-89-45



Pour plus d'information : Myriam Vallas, Pôle AB MC – myriamvallas@free.fr

Cette journée a permis notamment :

- De diffuser des résultats issus de la recherche ou de présenter des projets de recherche en cours :
 - o Présentation du projet SALAMIX pour « Systèmes ALLaitant herbagers : Adapter le type génétique et MIXer les espèces pour renforcer leur durabilité ? », par Patrick Veyssset (INRA Theix). Ce projet est piloté par l'INRA.
 - o Présentation du projet Bio Références Massif Central par Patrick Veyssset (INRA Theix), projet piloté par le Pôle AB MC sur la production de références technico-économiques en AB.
 - o Présentation des premiers résultats (sur l'exercice 2014) du projet Bio Références, issus du suivi du réseau de fermes inclus dans ce projet, pour :
 - La *filière Ovins Viande*, par Gabriel Laignel (INRA Theix).
 - La *filière Bovin Viande*, par Christèle Pineau (IDELE).
 - o Présentation des données Interbev sur les filières Bovins et Ovins viande Bio (données 2015, évolutions et perspectives), par Hervé Longy (EBF).
 - o Présentation des orientations du projet en cours de montage par le SIDAM (en lien avec le Groupe/Cluster Herbe) sur la question de la valorisation auprès des consommateurs des produits issus du Massif Central, « à base d'herbe », par Elsa Bonsaquet (SIDAM).
- De réaliser des ateliers d'échanges pour avancer sur le contenu d'un projet Viande commun. Les ateliers ont porté sur les thèmes suivants, définis selon les résultats des travaux du GETAB menés en 2015 :
 - o Finition à l'herbe, du système aux itinéraires techniques (références, autonomie, résilience, itinéraires, diversité des pratiques, pratiques et qualité de la viande...)
 - o Processus de transformation/commercialisation : innover pour investir/développer de nouvelles gammes ou marchés (filières longues, courtes, de proximité....)
 - o Renforcer le dialogue et les collaborations entre les maillons des filières pour un développement efficace et durable de ces dernières, sources de plus value économiques pour le Massif Central.
- De faire mieux connaître l'EPL de St Flour aux participants, notamment à travers la visite de leur atelier de découpe/transformation, certifié en AB.

[...]

Note : cette journée a donné lieu à un article dans une infolettre publiée par Coop de France RAA à destination de son réseau (Contact Bio n° 23 juillet 2015 - Coop de France Rhône Alpes Auvergne- Page 4/6).

A partir des résultats des ateliers réalisés au cours de la journée du 28 juin 2016, il a été mené un travail de co-construction d'un projet commun. Comme présenté précédemment (tableau de synthèse), ce travail a demandé deux réunions téléphoniques avec partage d'écran et un fort investissement du Pôle AB MC, à la fois pour organiser et animer ces réunions, mais aussi pour construire les documents de travail issus de ces diverses réunions.

Ce travail est toujours en cours en 2017 et devrait donner lieu au dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la convention Massif Central (Projet BioViandes Massif Central).

- Animation d'un Groupe d'Echange en AB (GETAB) sur l'autonomie des élevages (GETAB Autonomie).

Un GETAB en structuration

Ce GETAB Autonomie compte en particulier un volet « échanges des connaissances et des pratiques » sur l'autonomie alimentaire des élevages bovins, en particulier en Auvergne. Si le besoin d'un tel espace d'échange avait été identifié précédemment, ce GETAB a pu devenir opérationnel grâce au projet BioVergne.

Aussi, Les trois premiers mois du projet ont été consacrés à la mise en place opérationnelle, avec :

- **Communication** auprès des principaux acteurs de l'AB, auvergnats et au-delà, sur le lancement de ce GETAB, avec envoi d'un **questionnaire** (par mail) afin d'identifier qui voulaient intégrer ce GETAB et définir les attentes de ces mêmes acteurs. Ceci a notamment permis d'identifier les membres du GETAB Autonomie (cf. tableau ci-dessous).
- **Phase d'analyse des retours d'enquêtes**
- Organisation et réalisation d'une **réunion téléphonique (le 17 décembre 2015) avec partage d'écran** afin de lancer officiellement ce GETAB et co-construire ses objectifs pour l'année 2016 à partir des résultats d'enquêtes.
- **Mise en pratique** des orientations décidées en réunion.

La réunion du 17 décembre 2015 a porté sur trois thèmes : **i)** une présentation des résultats de l'enquête précédemment citée, **ii)** une importante phase d'échanges et d'informations sur les actions et projets en cours, portés ou impliquant des participants à la réunion et enfin **iii)** une phase de définition des actions 2016 pour le GETAB.

Ainsi, à l'issue de cette réunion, il a été acté les éléments suivants :

- **Sur le format des échanges à venir** (extraits du Compte rendu de la réunion)

[...] « Les participants souhaitent plutôt un fonctionnement avec deux web-conférences par an environ et des échanges via une mailing liste. La web-conférence « libre » est intéressante et permet de faire le point sur ce qui est fait dans les différentes régions de façon assez précise et descriptive. Cela permet aux acteurs d'avoir des infos du « terrain » et inversement de prendre un peu de recul sur ses expériences [...]. Les réunions physiques sur le MC sont plus gourmandes en temps et ne sont donc pas une priorité pour le groupe actuellement ». [...]

- **Sur les temps forts et actions à mettre en place en 2016**

- Prochaine web-conférence sur le même format (« libre ») que celle du 17 décembre, pour septembre 2016
- D'ici là, échanges via la mailing liste (en essayant d'agréger de nouvelles personnes).
- Diffusion aux membres du GETAB Autonomie, selon possibilité, d'une infolettre thématique sur l'autonomie par ABioDoc.

Ainsi, conformément aux résultats issus de la réunion du 17 décembre, 2016 a vu :

- des échanges par mails d'informations et de documents,
- l'organisation d'une seconde réunion d'échanges, en décembre 2016.

En amont de cette réunion de décembre 2016, en s'appuyant notamment sur des échanges avec des acteurs comme des entreprises et les demandes des membres du GETAB, le Pôle AB MC a mené un travail de **construction de propositions pour des actions en 2017**.

Ces propositions ont notamment été présentées aux membres du GETAB Autonomie au cours d'une **réunion web conférence, qui eu lieu le 05 décembre 2016**. Ces propositions ont aussi permis la **construction de projets**, objets de demandes de subvention (ex : 3CAuCli Bio).

La réunion du 05 décembre 2016, comme la précédente, a aussi permis aux participants d'échanger sur leurs actions en cours en lien avec l'autonomie.

[...]

Près d'une vingtaine de personnes a souhaité suivre les travaux de ce GETAB, suite à la phase de communication et d'enquêtes réalisée en novembre 2015. La participation aux deux réunions web conférences a été plus limitée, notamment en 2016. Ceci s'explique en partie par un contexte particulier, impacté par la fusion des régions et ayant amenés nombre d'acteurs à devoir moins s'investir que prévus dans ce GETAB (cf. précédemment).

4.4 Le Pôle partenaire de projets CasDar nationaux

En 2016, le Pôle AB Massif Central était partenaire de trois projets CasDar nationaux, présentés ci-après.



Projet OPTIALIBIO : Optimisation de l'autonomie et de la résistance aux aléas climatiques des systèmes alimentaires en élevages bovins biologiques.

Ce projet CasDar a été lancé en octobre 2015.

Résumé du projet

Ce projet multipartenaire, prévu pour trois ans, est porté par l'Institut de l'Élevage. Le Pôle est partenaire comme chef de file pour l'axe communication, conseil, transfert et valorisation des acquis en lien avec ABioDoc.

OPTIALIBIO vise à produire sur la période 2014-2018 des références et outils en lien avec l'autonomie alimentaire et les capacités d'adaptations aux variations climatiques des élevages bovin lait et viande en AB.

Cinq axes de travail sont prévus :

- Evaluer l'autonomie et la résistance aux aléas climatiques (analyse multicritères de la base de données Diapason).
- Repérer les facteurs de risques et éléments favorables à l'autonomie (recherche des déterminants grâce aux acquis de l'action 1 et enquêtes approfondies d'exploitations permettant la réalisation d'un outil d'autodiagnostic évaluant le niveau global d'autonomie d'une exploitation et ses points de fragilité).
- Recenser et mettre au point des trajectoires techniques vers l'autonomie (création de fiches sur les leviers de l'autonomie s'appuyant sur la connaissance existante (bibliographie et expertise) et sur des essais en fermes expérimentales).
- Concevoir des systèmes alimentaires autonomes (création d'un outil de mesure de la robustesse alimentaire face à des scénarios climatiques).
- Communication, conseil, transfert et valorisation des acquis (communication du savoir acquis sur différents supports).

En 2016, le Pôle a poursuivi son investissement, en particulier sur le pilotage de l'action 5 de communication et valorisation. Dans ce cadre, une partie de BioThémas 2016 (cf. ci-après) a été consacrée à des résultats issus de ce projet.

Le Pôle a aussi travaillé à la mutualisation entre projets :

- entre Optialibio et Mélibio sur le volet « leviers de l'autonomie via les prairies à flore varié »
- entre ces deux mêmes projets sur le volet « mutualisation de méthodologie » sur des protocoles d'essais sur les prairies.

Dans le cadre de ce projet, le Pôle a participé à plusieurs réunions téléphoniques, à un comité de pilotage (sur Paris) et à un séminaire de travail (en Normandie). De plus le Pôle a co-réalisé quatre réunions de travail avec ABioDoc, aussi chef de file de l'action 5 du projet.

Le Pôle est partenaire de ce projet CasDar porté par l'ISARA Lyon et l'ITAB.

Résumé du projet

Ce projet issu du RMT DévAB s'intéresse aux conditions et aux démarches de développement local de l'agriculture biologique (AB). **Il a un triple objectif** : 1) Accompagner dans plusieurs territoires des actions innovantes de développement local de l'AB ; 2) Capitaliser et tirer des enseignements généraux de ces expérimentations en matière de conduite de projets ; 3) Contribuer à la professionnalisation des conseillers et des formateurs. Le projet associe démarche scientifique, échanges de savoirs et activités de transfert et valorisation.

Dans le cadre du projet ABILE, **six dynamiques locales** ont été suivies plus particulièrement. Le choix de ces dynamiques locales a été fait de façon à prendre en compte une diversité de facteurs :

- Finalités du projet : environnement, création d'emplois, formation, développement et conversion à l'AB, mise en place d'une filière, liens et échanges de pratiques entre AB et autres formes d'agriculture, développement de la consommation dans le cadre scolaire ou de familles modestes,
- Porteur du projet : collectivité locale ou organisation agricole
- Contexte territorial : péri-urbain et rural, importance faible ou forte de l'AB dans le territoire
- Situation géographique : de façon à avoir une certaine couverture de la France

Ces six dynamiques locales sont :

- **Accompagner le développement du maraîchage AB en secteur périurbain** (Chambre d'agriculture 31).
- **Accompagner des familles vers une alimentation bio sans accroître leurs dépenses** (Corabio).
- **Associer l'AB à un projet global de développement durable d'un territoire** (Atelier de Correns, LouLabo).
- **Favoriser l'émergence d'une nouvelle filière de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) en AB** (EPLEFPA Perpignan-Roussillon).
- **Diffuser et transférer des techniques de production agro-écologiques entre agriculteurs bios et conventionnels** (Gabb32).
- **Mise en place d'une filière de transformation et de commercialisation des produits biologiques pour la restauration collective** (Gab 85).

Nous avons réalisé une analyse approfondie de ces six initiatives territoriales en nous appuyant à la fois sur une activité de recherche mais surtout beaucoup sur le savoir-faire d'animatrices et d'animateurs de développement local. Durant trois années, ce groupe d'une vingtaine d'animateurs, de chercheurs et d'enseignants ont partagé leur expérience et leurs analyses.

Ce travail montre la diversité et la complexité de ces dynamiques locales, tant du point de vue des objectifs de ces projets que de celui des acteurs impliqués, du degré d'investissement des agriculteurs, des innovations techniques et organisationnelles dont ils sont porteurs, des politiques agricoles mobilisées, de leurs formes de gouvernance et de leurs trajectoires. Ce sont tout à la fois des projets locaux de développement de l'AB et des projets de développement local dans lesquels l'AB joue souvent le premier rôle. Ces dynamiques territoriales sont à l'image d'une nouvelle génération de projets qui se dessine. Ils sont porteurs d'enjeux nouveaux et d'innovations et nécessitent de nouvelles compétences en matière d'animation de projets.

Le projet ABILE a également été l'occasion de formaliser les savoir-faire des animatrices et des animateurs de projet de développement locaux de l'agriculture biologique. Nous les avons organisés dans un kit animateur. Cet ensemble de fiches s'adresse à ces animateurs et agents de développement en charge de projets de développement local de l'agriculture biologique et elles peuvent également intéresser les enseignants de la formation agricole initiale et continue.

Les différentes fiches montrent l'importance de bien connaître les différents sujets abordés, dans le cadre d'un projet de développement local de l'AB et proposent des points de vigilance et des conseils pour y arriver. Chacune des fiches peut être lue individuellement mais l'ensemble constitue un dossier utile pour un animateur de projet de développement territorial de l'AB.

Voici la liste des fiches :

1. Identifier les moments clés d'une dynamique locale
2. S'approprier le métier d'animateur
3. Associer AB et territoire
4. Garder la motivation des partenaires
5. Gérer les partenariats
6. Mieux communiquer
7. Favoriser les échanges entre bio et conventionnels
8. Fiche-outil : Le modèle économique
9. Fiche-outil : Les indicateurs de suivi et d'évaluation
10. Fiche-outil : Les ateliers de co-développement
11. Fiche-outil : Les valeurs et les émotions (titre provisoire)
12. Fiche-outil : Le jeu de rôle « le bio dans la ville » (titre provisoire)
13. Fiche-outil : Les vidéos (titre provisoire)

Le Pôle est plus particulièrement impliqué dans les actions 2 et 3, puisqu'il n'est pas porteur d'une dynamique locale étudiée.

Le Pôle a participé à la rédaction du kit pour les animateurs : rédaction de la fiche « garder la motivation des partenaires » avec le GAB 85 et Corabio et relecture d'autres fiches de ce kit.

Le Pôle a participé à différentes réunions téléphoniques (juin, juillet et septembre) en lien avec la rédaction de ce guide.





Projet Résilait : Résilience des systèmes laitiers biologiques ; optimisation des facteurs de compétitivité et mise au point de systèmes plus efficaces dans la gestion des risques à venir.

Ce projet, dont le Pôle est partenaire, est piloté par l'ITAB et Idèle a débuté en décembre 2016 et doit se terminer mi 2019.

Résumé du projet :

Le modèle de la ferme biologique - familiale et de petite dimension - qui a longtemps marqué le paysage de l'élevage biologique est en forte évolution. Les modifications réglementaires, l'agrandissement des structures conventionnelles qui se convertissent et les contraintes des entreprises d'aval, affectent l'évolution des structures biologiques mais aussi leurs niveaux de performances tant techniques qu'économiques. Ce projet vise à mieux appréhender les facteurs de risques pour concevoir des systèmes laitiers biologiques plus résilients.

Organisme chef de file : ITAB, Institut Technique de l'Agriculture Biologique

Organisme chef de projet : Idèle, Institut de l'Elevage

Partenaires techniques impliqués dans la réalisation du projet (destinataires de financements CAS DAR) :

Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB), Institut de l'Elevage (IDEL), Agrobio35, CAB Pays de la Loire, Chambre d'agriculture de la Drome, Chambre d'agriculture de l'Aveyron, Pôle AB Massif Central, AVEM, CERFRANCE, EILYPS (OCEL 35), APABA, Agrobio Poitou-Charentes, EPLEFPA de Coutances (50), CFPPA Saint Genest Malifaux (42), CFPPA de Saint Affrique (12), INRA Toulouse (UMR Agir), Fédération Nationale de l'Agriculture biologique (FNAB)

Partenaires associés au comité de pilotage du projet : Réseau Formabio, Agence Bio, CNIEL, INRA Mirecourt, Civam Haut-Bocage, APCA, Fédération Régionale des Agriculteurs biologiques de Bretagne (FRAB)

Objectifs

Ce projet vise à analyser les facteurs de résilience des systèmes laitiers biologiques pour les filières bovine, ovine et caprine. Ses objectifs sont d'évaluer les niveaux actuels de résilience et de performance sur de larges échantillons, d'en déterminer les facteurs de réussite ou de défaillance, de mesurer les impacts de certaines évolutions récentes ou de risques déjà identifiés et d'appréhender les risques futurs, à différentes échelles.

L'objectif final de ce projet est de fournir aux futurs éleveurs biologiques les éléments de réussite pour optimiser leurs trajectoires de conversion et à ceux déjà en place les leviers d'une optimisation possible. Il s'agit de conduire la réflexion sur les 3 axes de la triple performance (économique, environnementale et sociale) afin de conforter la solidité actuelle des systèmes biologiques et celle de leurs filières, en assurant la pérennité des exploitations actuelles et futures.

Actions

- Action 1 : Typologie et caractérisation de l'efficacité et de la résilience économique des systèmes laitiers biologiques.
 - 1.1 : Caractérisation de la variabilité de la résilience et de la performance par traitement de bases de données disponibles et mobilisables*
 - 1.2 : Réalisation d'une typologie des exploitations laitières par filière et illustration des systèmes les plus résilients*
- Action 2 : Analyses des trajectoires ; recensement et évaluation des facteurs favorables et défavorables à la résilience, mise en évidence des éléments de généralité
 - 2.1 : Constitution d'échantillons à étudier*
 - 2.2 : Analyse de trajectoires contrastées*
- Action 3 : Mesure de la résilience face à de nouveaux risques
 - 3.1 : Inventaire des risques*
 - 3.2 : Mesure de la résilience sur les nouveaux risques*
 - 3.3 : Transmissibilité ; un élément de la résilience*
 - 3.4 : Gérer le risque de développement par à-coups*
 - 3.5 : Intégrer le risque des filières concurrentes étrangères*
- Action 4 : Coordination, transfert et diffusion, création d'outils d'animation, d'accompagnement et de supports pédagogiques
 - 4.1 : Coordination du projet*
 - 4.2 : Optimisation d'outils existants et élaboration d'une plateforme web à destination des animateurs et conseillers*
 - 4.3 : Communication sur le projet et valorisation des résultats*

Le Pôle est co-chef de file de l'action 4 avec l'ITAB.

L'année 2016 a essentiellement été consacrée au montage de ce projet CASDAR.

En décembre 2016, le Pôle a participé aux échanges pour la mise en place du comité de pilotage du projet (janvier 2017).

4.8 Focus sur un projet particulier : le projet Collectif Bio MC :

Développer les connaissances et les outils pour la mise en place de collectifs multi-acteurs visant à l'essor de productions biologiques et de leurs filières sur le Massif Central (MC) revalorisant durablement et équitablement les ressources de ce territoire.

Ce projet s'est déroulé sur 2015 et 2016. Déposé par le Pôle AB MC auprès de la Fondation de France (suite à un appel à projet sur l'alimentation et l'agriculture), il s'appuie sur des actions transversales à tous les projets du Pôle et donc vient en articulation (et du coup co-financement) à des actions menées par exemple sur Mélibio ou Biovergne.

Rappel : Objectifs et actions (tels que présenté au moment du dépôt du dossier)

Objectif général : favoriser le développement durable d'une agriculture biologique sur le Massif Central valorisant les atouts et ressources de ce territoire, s'adaptant à sa diversité pédo-climatique, permettant de faire face au changement climatique, porteuse de filières durables, attractives, équitables, ancrées dans les territoires, actrices du développement économique de ces derniers, répondant aux demandes du consommateur tout en apportant des réponses efficaces sur l'environnement (biodiversité, qualité des sols ou de l'eau).

Objectif spécifique 1 : favoriser l'innovation organisationnelle, notamment par le développement d'outils et de connaissances pour la mise en place et l'animation pérenne de collectifs multi acteurs, de groupes d'échanges thématiques en AB facilitant l'émergence d'actions de R & D ou de développement en faveur de l'AB à diverses échelles territoriales sur le MC.

Objectif spécifique 2 : développer des outils interactifs Web, basés sur une approche scientifique solide, pour capitaliser et diffuser les savoirs empiriques au bénéfice d'une AB adaptée aux territoires du MC, de la recherche et de l'enseignement agricole.

Action 1-A : suivi de groupes d'échange pilotes (Cf. aussi Projet Biovergne)

Courant 2015 et 2016, il était prévu d'animer deux GETAB (viande et autonomie), de les accompagner dans leurs travaux, voire dans le développement de projets tout en capitalisant cette expérience afin de développer des connaissances et des outils pour le management de tels groupes. Ici, le Pôle AB MC devait travailler en partenariat avec des chercheurs en sciences du management et de gestion issus de l'Institut de l'Administration des Entreprises de Paris-Sorbonne et de l'ESSEC (lien ici avec le volet « appui aux dynamiques collectives » dans Mélibio).

Diverses questions de recherche en management étaient à aborder, notamment :

- Comment co-définir et co-construire avec les acteurs impliqués les objectifs et le cadre de fonctionnement du groupe (but, gouvernance, règles de fonctionnement...) ?
- Quels fonctionnements possibles selon les groupes, avec une question complémentaire sur le rôle du Pôle (animateur, appui à l'animation...) ?
- Quels modèles économiques pour un fonctionnement durable de tels groupes ?
- Quels outils, notamment liés au Tic, mobiliser, voire développer, pour soutenir le travail de tels groupes (outils collaboratifs (espaces de stockage de documents, forum...))

Action 1-B : Etudes pilotes « Territoires et consommateurs »

Afin notamment, de déterminer comment de tels groupes (GETAB) peuvent favoriser le développement de filières biologiques dans des territoires précis ou intégrant mieux le lien aux consommateurs, deux actions pilotes étaient prévues sur la région Auvergne :

- en partenariat avec notamment le groupement régional de producteurs biologiques auvergnat, pour travailler à l'échelle d'une communauté de commune sur un projet de territoire autour de l'AB, en particulier la production de viande (projet Cézallier Bio).
- **Travail avec une association de consommateurs ou de citoyens** pour débattre des solutions concrètes à développer à l'échelle d'un territoire face à au développement de l'AB localement, notamment deux questions : *i) Comment favoriser l'adéquation entre le type de viande produite en AB et la demande de consommateurs ?* et *ii) Comment favoriser l'accessibilité à la viande biologique aux consommateurs dits défavorisés, notamment en restauration hors domicile ?*

Action 2-A : favoriser le développement d'outils type WIKI adaptés à la diffusion des connaissances en AB et accessibles aux agriculteurs et à l'enseignement (liens avec Mélibio et Biovergne)

Les outils Web de type WIKI sont largement développés pour la diffusion, voire la co-construction des connaissances (ex : Wikipédia). La question de l'intérêt et de l'utilisation de tels outils en agriculture, notamment en AB se pose, avec des interrogations sur la qualité, la fiabilité des connaissances diffusées, sur comment de tels outils peuvent tenir compte des spécificités de l'AB et non diffuser des solutions techniques toutes faites, standardisées, ou encore sur l'accessibilité de tels outils, notamment aux agriculteurs (comment amener les agriculteurs à utiliser de tels outils pour diffuser leurs propres savoirs). Le Pôle AB MC mène, notamment en partenariat avec IRSTEA, un travail de recherche sur cette question. Dans le cadre du présent dossier, le Pôle, en partenariat avec IRSEA, mais aussi l'ITAB (Institut Technique en AB) et ABioDoc (centre nationale de documentation en AB), souhaite lancer une réflexion nationale (notamment à travers l'organisation d'une journée nationale de débat) sur l'utilisation d'un tel outil en AB, notamment sur l'organisation des connaissances à développer en AB pour favoriser l'implication des acteurs de terrain. Le but ici est de favoriser le développement d'outils web interactifs, type wiki, basés sur une approche scientifique, permettant une meilleure diffusion de toutes les connaissances, notamment les savoirs empiriques.

Action 2-B (lien avec Mélibio) : les acteurs de terrain (ex : agriculteurs) sont porteurs d'importants savoirs. Mais ces savoirs sont contextualisés et il est difficile de les valoriser dans un autre contexte ou pour enrichir la recherche. Le Pôle souhaite travailler à développer étudier l'intérêt de l'outil « bibliothèque virtuelle de cas concrets » et comment le développer en AB sur un territoire comme le Massif Central.

Ce projet, achevé en 2016, a fait l'objet d'un **rapport technique, disponible sur simple demande.**

Dans le cadre de ce présent rapport d'activité, est repris un extrait de ce rapport technique sur l'action **1-B : Etudes pilotes « Territoires et consommateurs »** - Volet « Travail avec une association de consommateurs ou de citoyens ». Cci a été réalisé en lien avec l'association **Cité – Citoyenne / Si t'es citoyen en pays des Cheires**.

BILAN SUR L'ACTION PILOTE AVEC L'ASSOCIATION « Cité – Citoyenne / Si t'es citoyen en pays des Cheires »

• Chronologie et résultats

• ABioDoc, partenaire du Pôle ABMC dans le cadre du projet Collectif Bio a apporté son soutien ici, du fait de liens privilégiés entre sa directrice et l'association partenaire. Cet appui a été déterminant.

• Après une phase d'échanges par mail, le Pôle AB MC a été invité à participer le 23 mars 2015 à un conseil d'administration de l'association (à Veyre Monton – Puy de Dôme).

Cette première réunion en CA a permis :

- De faire une présentation du Pôle (à partir d'un support type power point) et de notre démarche,
- De mieux connaître l'association partenaire,
- De définir une première action commune, à savoir l'organisation d'une soirée débat ouverte à l'ensemble des membres de l'association et au-delà.

Cette soirée débat était alors envisagée pour l'automne 2015.

• Après une nouvelle phase d'échanges par mail, le Pôle a été à nouveau invité à une réunion de travail chez la présidente de l'association, le 7 juillet 2015. Divers thèmes ont été discutés pour constituer le programme de la soirée débat envisagée :

- Comment agir pour qu'il y ait plus de produits biologiques dans la restauration hors domicile ?
- Comment consommer plus de produits biologiques à budget constant ?
- Comment favoriser l'accès aux produits biologiques pour les familles et personnes à faible revenu ?
- Le développement de l'AB dans un territoire : impacts, freins, problème du foncier...

En cours de réunion, la date de la soirée a été repoussée à fin 2015.

• Suite à cette réunion, l'association devait définir ses choix de sujets à l'occasion d'une prochaine réunion, à caler à la rentrée. Mais la crise des réfugiés en Europe a amené l'association à changer ses priorités et à repousser cette décision. Cela a été à nouveau repoussé suite aux attentats de Paris de novembre 2015.

• Début 2016, des échanges avec des membres de l'association ont montré l'intérêt de cette dernière à reprendre ses réflexions sur ce sujet, mais sans définition d'élément de calendrier.

• Au final, grâce à l'appui actif d'ABiodoc, **une soirée débat a pu être organisée le 1^{er} juillet 2016**. Elle a regroupé une vingtaine de participants.



• Malgré des échanges très riches, cette action n'a pas donné lieu à plus de résultat.

- **Réalisation d'une action complémentaire**

• Début 2016, face à cette action pilote qui semblait ne pas pouvoir aboutir, le Pôle AB MC a exploré des pistes complémentaires. S'appuyant sur son réseau, elle a organisé une conférence sur le thème « La bio peut-elle nourrir le monde ? », avec l'intervention d'un chercheur de l'INRA comme conférencier.

• Cette conférence ouverte au grand public, a regroupé une vingtaine d'auditeurs (des consommateurs pour la majorité et quelques professionnels comme des agriculteurs) et a eu lieu le 22 juin 2016 à Clermont Ferrand. Cette conférence a eu lieu dans les locaux d'une agence bancaire qui met à disposition d'acteurs de la société civile un espace pouvant accueillir jusqu'à 25 personnes à l'occasion d'expositions, de conférences ou autres évènements. Cette initiative a donné lieu à deux articles dans la presse locale.



- **Bilan de cette action pilote**

Le but principal de cette action pilote était de déterminer comment le Pôle AB MC, en lien avec par exemple le GETAB Viande ou son réseau, pouvait intégrer plus le lien aux consommateurs. Les actions menées ici ont montrées que la demande du consommateur pour ce genre d'initiative est bien là. Cela pourra donc être développé à l'avenir, mais si le Pôle AB MC dispose de moyens supplémentaires.

5. L'investissement pour l'émergence de nouveaux projets

A ce niveau, le Pole s'est investi sur quatre projets :

- un projet sur les filières Viandes Biologiques Massif Central (cf. précédemment point sur le projet Biovergne – Dépôt prévu auprès de la Convention Massif Central)
- comme partenaire dans un projet CasDar, AGOR@GRI, porté par l'Acta sur les réseaux sociaux et la transition agroécologique.
- comme chef de file pour un CasDar, DIVABIO.
- Projet 3 CAuCli Bio Auvergne.

A noter également, l'investissement pour le dépôt du projet Casdar Résilait (le Pôle étant partenaire) en 2016 (cf chapitre précédent).

5.1 Dépôts de projets CasDar

Le travail sur ces deux projets CasDar avait été initié en 2015, avec le dépôt de manifestation d'intérêt en novembre de cette année là.

AGOR@GRI

Le projet CasDar porté par l'ACTA, suite à la note obtenue pour la manifestation d'intérêt, a fait l'objet d'un dépôt de dossier définitif au printemps 2016. Au final ce projet n'a pas été retenu (réponse courant été 2016). Mais les avis faits alors par le jury ont amené l'ACTA et les partenaires du projet à faire le choix de reprendre le dossier et de faire un nouveau dépôt d'intention en novembre 2016, dans le cadre de l'appel à projet CasDar Innovation partenariat 2016. Ce nouveau projet, nommé maintenant AGOR@GRI, a reçu la note A suite à cette seconde manifestation d'intérêt et a fait l'objet d'un dépôt de dossier finalisé en avril 2017.

Fiche synthèse du projet AGOR@GRI (dernière version)

AAP IP 2017 n° 5735	Projet en cours 2018 → 2021
	Montant global : 771 258 €
	Subvention CASDAR demandée : 475 885 €

AGOR@GRI : Les médias sociaux : des instruments pour accompagner les agriculteurs dans la transition agro-écologique ?

Organisme chef de file : ACTA

Chef de projet : Hélène Gross (helene.gross@acta.asso.fr)

Partenaires : ARVALIS, IDELE, ITAB, CRA Bretagne, CRA Normandie, INRA-UMR LISIS, Université Paris-X, IRSTEA- UR TSCF, TRAME, Pôle AB Massif-Central, CFPPA Vaucluse, EPLEFPA du Bourbonnais

Site internet du projet : Un site spécifique au projet sera mis en ligne

Objectifs :

Le monde agricole fait face à deux évolutions majeures. La première, est la transition agro-écologique. Elle questionne l'origine, le fond et la forme des connaissances et innovations utiles aux acteurs de terrain, ainsi que les modalités de leur production et diffusion. La seconde, est l'usage de plus en plus répandue des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Celles-ci peuvent être utilisées au niveau individuel dans le pilotage des systèmes, mais également au niveau collectif (entre agriculteurs, entre agriculteurs et conseillers, dans le cadre de formations...) via des sites web pour le partage d'expériences et de connaissances (réseaux sociaux, forums, blogs, wikis, listes de diffusion, etc.). Ce sont ces derniers, dits médias sociaux, qui mêlent des dimensions techniques, d'interaction sociale et de contenu, qui sont au cœur du projet.

Un premier objectif est d'établir une typologie des médias sociaux et de leurs usages, pour mieux appréhender leur diversité du point de vue des dynamiques d'échanges, de l'organisation des communautés et de contenus créés. Un second objectif est d'analyser la façon dont ces médias sociaux fonctionnent, s'ils sont susceptibles de soutenir les dynamiques d'innovation dans la transition agro-écologique et comment, sous quelles-conditions. Un troisième objectif est de permettre l'amélioration de certains médias sociaux mis en place par différents organismes de développement ou des collectifs d'agriculteurs.

Résultats et valorisations attendus :

Les résultats attendus du projet sont :

- Pour l'innovation en agro-écologie : des éclairages sur les processus d'hybridation des connaissances qui se font au travers des médias sociaux.
 - Pour le déploiement de l'agro-écologie : le projet permettra de discuter de la manière dont les acteurs agricoles contribuent, se saisissent et s'approprient les connaissances et expériences partagées via des médias sociaux.
 - Pour l'organisation des parties prenantes à la transition agro-écologique : le projet fournira aux acteurs impliqués dans la transition agro-écologique (scientifiques, conseillers, enseignants, agriculteurs) des outils pour les aider à intégrer l'usage des médias sociaux dans leurs missions.
- Les résultats et livrables du projet seront compilés dans une « boîte à outils » à destination des agriculteurs et des conseillers, « boîte à outils » qui sera déclinée dans une version pédagogique pour les enseignants et les apprenants.

DIVABIO

Ce projet CasDar était porté par le Pôle AB MC, qui a donc piloté la réalisation du dossier (d'où un investissement significatif). La manifestation d'intérêt déposée en novembre a reçu la note B et suite à cela, les partenaires ont fait le choix de faire le dépôt d'un dossier complet, qui, au final, n'a pas été retenu. Aucune suite a été donnée depuis.

Fiche synthèse du projet DIVABIO

AAP IP 2016 n° 5623.

Projet en cours 2016 → 2020

Montant global :

690 473,50 € (avec salaires publics)

613 245,00 € (hors salaires publics)

Subvention CASDAR :

479 993,45 €

DIVABIO - Dispositifs et Instruments de Valorisation de l'AgroBiodiversité par l'Innovation Ouverte : application aux prairies à flore variée, cultures fourragères annuelles et aux cultures intermédiaires multiservices

Organisme chef de file : Pôle Agriculture Biologique Massif Central

Chef de projet : Myriam VALLAS

Partenaires : UMR AGIR-INRA Toulouse, ITAB, ABioDoc-VetAgro Sup, AGROBIO 35, BIO 82, AGROBIO Poitou Charente, AVERM, APABA, Chambres d'agriculture de Hautes Pyrénées et du Gers, Centre Régional de Recherche et d'Expérimentation en AB (CREAB) de Midi-Pyrénées, SEDARB, Bio Picardie, UMR Métafort-INRA Theix.

Objectifs :

DIVABIO a un double objectif, biotechnique et méthodologique : *i)* développer des pratiques innovantes basées sur la valorisation de la biodiversité cultivée pour sécuriser et renforcer la capacité d'adaptation des systèmes agricoles biologiques (élevages de ruminants en lien avec les **prairies à flore variée** (PFV) et les **cultures fourragères annuelles** (CFA) et grandes cultures, avec les **cultures intermédiaires multiservices** (CIMS)) et *ii)* créer des méthodes, des instruments et des solutions organisationnelles favorisant la conception locale de telles pratiques agroécologiques en s'appuyant sur des dispositifs locaux d'innovation ouverte, type *living lab*.

Résultats et valorisations attendus :

Principaux résultats attendus, pour les agriculteurs et conseillers notamment.

- Développement des connaissances et des pratiques sur la biodiversité cultivée (PFV, CFA et CIMS) et d'outils web d'aide à la décision (ex. pour la conception de mélanges prairiaux).
- Développement d'outils et de méthodologies pour le développement durable de collectifs d'agriculteurs portant des actions d'innovation ouverte.
- Développement d'outils partagés et de liens entre collectifs d'agriculteurs sur la biodiversité cultivée.
- Renforcement des approches collectives, en nombre (plus de collectifs actifs) et en qualité, de fonctionnement notamment, sur le thème de la biodiversité cultivée, en particulier en AB.

Principaux livrables :

- Des outils de développement de dispositifs de conception locale d'innovation sous forme d'une boîte à outils diffusée par internet.
- Une offre de formation d'animateurs à la conception en local d'innovations.
- Un outil (Capflor) de conception des mélanges prairiaux finalisé et une base de données sur les PFV issues de Capflor.
- Une bibliothèque de cas concrets sur les CFA accessible à partir d'un portail web.
- Un prototype d'un OAD web pour la conception de CIMS, Capflor-CIMS

5.2 Dépôt du projet 3CAuCli Bio Auvergne

Ce projet a été déposé en novembre 2016 dans le cadre de l'appel à projet « **ACTIONS D'ADAPTATION OU D'ATTENUATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT** », mesure 16 du PDR Auvergne 2014-2020. Pas d'information sur la date de réponse des financeurs.

3CAuCli-Bio Auvergne : favoriser la création et la diffusion collaboratives de connaissances et d'innovations pour l'autonomie alimentaire des élevages biologiques, facteur de résilience et d'adaptation face au changement climatique - Focus Auvergne

Résumé du projet

Ce projet, porté par deux structures partenaires (l'association Pôle Agriculture Biologique Massif Central et ABioDoc, Centre de Ressources en agriculture biologique, plateau technique de VetAgro Sup, établissement public) se décline à l'échelle de l'Auvergne, avec mobilisation d'un large panel d'acteurs porteurs d'enjeux sur l'agriculture biologique (groupements de producteurs, développement, aval, enseignement agricole, recherche...).

Ce projet porte sur la question de l'autonomie alimentaire des élevages biologiques (en particulier bovins et ovins) en Auvergne, question majeure pour la pérennité de ces exploitations dans un contexte de changement climatique. En effet, l'adaptation de ces systèmes aux aléas climatiques sous-entend la mise en jeu de diverses solutions aussi bien agronomiques (semier des fourrages plus adaptées au climat), que techniques (ex : augmenter ses capacités de stockage de fourrages) ou organisationnelles (créer des collectifs pour tester ensemble de nouvelles solutions culturelles...). Les solutions à mettre en place pour une autonomie alimentaire des élevages biologiques résiliente face au changement climatique sous entend non seulement des solutions diverses, mais aussi à développer au niveau local et s'appuyant sur des démarches collaboratives. Mais il se pose alors d'importantes questions : comment favoriser et/ou accompagner de telles démarches collectives ? Comment diffuser vers d'autres acteurs les résultats de ces démarches ? Comment faire le lien entre acteurs (agriculteurs, aval, développement, enseignement, recherche...), entre expériences, entre diverses échelles de territoires (local, régional, inter-régional, national) ?

Dans un tel contexte, forts de leurs expériences, de leurs compétences complémentaires et de leurs outils (réseau de personnes ressources, outils web...), le Pôle AB MC et ABioDoc veulent à travers 3CAuCli Bio Auvergne, contribuer à l'amélioration de l'autonomie des élevages biologiques d'Auvergne dans un contexte de changement climatique, à travers deux objectifs opérationnels :

- *le renforcement de l'échange de pratiques, de connaissances, d'expériences* autour de la question de l'autonomie alimentaire des élevages biologiques ;
- *le renforcement des capacités, au niveau local, d'innovation et de construction collaborative de solutions* aussi bien agronomiques, techniques qu'organisationnelles des acteurs porteurs d'enjeux.

Pour ce faire, ce projet, prévu sur 2017 (mais qui vise aussi à lancer une dynamique durable), compte les actions suivantes :

- **Action A : Animation d'un collectif d'échanges sur l'autonomie des élevages bio**
Cette action concerne l'animation d'un groupe d'échanges en AB (GETAB) sur l'autonomie, regroupant notamment, acteurs du conseil, de la recherche, de l'aval (filiales d'élevages et filiales production d'aliments), de la coopération, de la production (groupement de producteurs), de l'enseignement et collectivités territoriales, issus en priorité de l'Auvergne, mais aussi d'autres territoires liés au Massif Central.
- **Action B : Développement d'outils web test de valorisation d'expériences, pratiques et innovations**, le but étant de favoriser la capitalisation des actions portées, notamment, par les acteurs dans leur territoire.

- **Action C :** *Etat des lieux des actions, projets, initiatives, en lien avec l'autonomie alimentaire des élevages*, au niveau régional et national, porteurs de solutions, de connaissances ou d'innovation mobilisables pour renforcer l'autonomie des élevages biologiques en Auvergne, notamment face au changement climatique.
- **Action D :** *Réalisation d'actions tests visant à renforcer la diffusion des solutions et de l'innovation* autour de la question de l'autonomie alimentaire dans un contexte de changement climatique.
- **Action E :** *Communication et valorisation des résultats du projet.*
- **Action F :** *Pilotage et gestion administrative du projet.*

6. Communication et valorisation

Le Pôle AB MC, en 2016, a mené trois principales actions de valorisation et de communication : *i)* une conférence « La Bio peut-elle nourrir le Monde ? » (cf. précédemment) ; *ii)* la quatrième édition de BioThémas, en partenariat avec l'ITAB, à l'occasion du sommet de l'Élevage et *iii)* la réalisation d'une conférence sur Mélibio le 1^{er} juin 2016 à l'occasion du Salon de l'Herbe : « Mélibio et Capflor : quand le développement d'un outil devient moteur d'innovations collectives avec les agriculteurs ».

La quatrième édition des BioThémas

Rappel

Cet évènementiel, dédié à l'AB, à l'occasion du sommet de l'Élevage, a pour but de diffuser à travers des conférences, des résultats de la recherche ou d'actions remarquables plus de développement menées en AB, aussi bien au niveau Massif Central, que régional ou national.

Programme détaillé de l'édition 2016.

ITAB
Institut Technique de
l'Agriculture Biologique

PÔLE AB
MASSIF CENTRAL

6 octobre 2016
13h30 - 17h00
Sommet de l'Élevage
(Clermont-Ferrand / Cournon d'Auvergne)

Focus 2016
L'élevage bovin
biologique en France :
des éclairages de
la recherche et des
références

PRE-PROGRAMME

Les BioThémas Bio

CONFÉRENCES SUR L'AB, SES PRATIQUES ET SES FILIÈRES.

06 octobre 2016
Conférences et débats –
Focus 2016

Salle 2
Centre de conférence

L'élevage bovin
biologique en France :
des éclairages de la recherche
et des références

Les conversions en AB sont en forte croissance aujourd'hui et de plus en plus d'agriculteurs s'interrogent sur l'intérêt de passer en bio. C'est en particulier le cas en élevage bovin, aussi bien allaitant que laitier. Mais les questions restent nombreuses : quel est aujourd'hui le visage de l'élevage bovin bio français ? Quelle autonomie et donc quelle résilience des élevages bovins bio face au changement climatique ? Quelles performances, notamment économiques, en particulier pour les élevages cherchant à valoriser au mieux les ressources fourragères ?...

Les BioThémas 2016 vous proposent d'apporter ici des éléments de réponses à travers la présentation de récents résultats issus de trois projets de recherche en cours aux niveaux national et Massif Central : GEN AB, Optialbio et BioRéférences.

Animation générale :
Myriam VALLAS, Pôle AB MC

Focus 2016 Pré-programme

Horaires :
13h30 à 17h00

4 interventions suivies d'échanges avec la salle :

- Panorama de la production bovine biologique à l'échelle nationale.
IDELE et ITAB
- Les élevages de bovins bio en France : choix de conduite (zoom sur la génétique) et résultats techniques.
Pascale LE MEZEC et Jean GUERRIER, IDELE – Projet GEN AB
- Les systèmes bovins biologiques, autonomie alimentaire et vulnérabilité climatique.
Loïc MADELINE, IDELE – Projet Optalibio
- Références technico-économiques en élevages bovins viande (finisseurs) et bovins lait sur le Massif Central.
Christelle PINEAU et Yannick PECHUZAL, IDELE – Projet BioRéférences



BioThémas 2016 organisées, dans le cadre de la Convention Massif Central et de projets CasDar, avec le soutien de :



Retrouvez aussi tout au long du Sommet de l'Elevage le Stand Elevage Bio (F 187 Hall 1)

Les acteurs du développement de l'AB et des filières élevage d'Auvergne, de Rhône-Alpes, du Centre-Val de Loire et du Limousin vous donnent rendez-vous sur le Stand collectif Élevage Bio, coordonné par la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne - Rhône-Alpes.

A ne pas manquer, l'inauguration le 5 octobre à 11h et les rencontres Bio Meeting, le 5 octobre (14h à 16h) et le 7 octobre (10h à 11h).

Contact : Célia DUPETIT - celia.dupetit@aur.a.chambagri.fr



Conférence Commission Bio d'INTERBEV

Croissance de la Viande Bio

Développement des conversions, intérêt grandissant des consommateurs...

Les filières sont organisées pour relever le défi !

Contacts :

Cécile DEVEZE - c.deveze@interbev.fr

Jean François DEGLORIE - JEAN-FRANCOIS.DEGLORIE@wanadoo.fr

06 octobre 2016
À partir de 09h30
Centre de conférence (Mezzanine)



Où nous trouver ?



Téléchargez les documents et diaporamas des BioThémas 2015 sur :
<http://www.abiodoc.com/pole-ABMC/publications/references/biothemas>

Pôle AB Massif Central
Myriam VALLAS
myriamvallas@free.fr



ITAB
Antoine ROINSARD
Antoine.roinsard@itab.asso.fr

Cette édition 2016 a été un succès, avec une forte affluence (salle comble !).

2016 : un nouveau site internet pour le Pole AB MC

Ce nouveau site, encore en construction, est accessible à l'adresse : www.poleabmc.org et est prévu pour être consultable à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.



Les actions du Pôle ont donné lieu à des articles dans la presse en 2016, comme le montrent les exemples suivants.

Articles liés à la conférence « La Bio Peut-elle nourrir le Monde ? »

Cette conférence a notamment fait l'objet de deux articles dans la presse locale : dans la Montagne (cf. ci-contre) et dans une édition du Paysan d'Auvergne.

Paysan d'Auvergne - 1^{er} juillet 2016

► ACTUALITÉ

DÉBAT

La bio peut-elle nourrir le monde ?

Dans le cadre de l'initiative « Bio en Massif », le Pôle Agriculture Biologique Massif Central a présenté une conférence-débat sur le thème : « La bio peut-elle nourrir le monde ? », le 22 juin à 11 heures en plein cœur de Clermont-Ferrand, dans les locaux du Crédit mutuel.



Marc Benoît *, chercheur à l'INRA, a apporté éclairages et données scientifiques afin de lancer la discussion sur ce sujet, à l'occasion de la première édition des BioDébats, organisée par le Pôle AB Massif Central. Cette conférence-débat était une occasion unique d'échanger sur la bio, au niveau mondial mais aussi local, et sur l'agriculture souhaitée pour demain. Elle s'inscrivait également pleinement en écho à la Nuit de l'Agro-écologie qui se tenait partout en France le 23 juin.

Changer nos modes de consommation pour changer de mode de production

« Alors qu'en 2050 la terre comptera probablement près de 10 milliards de bouches à nourrir, l'agriculture intensive usant abondamment d'engrais minéraux, de pesticides chimiques et d'antibiotiques atteint certaines limites : perte de biodiversité, perte d'efficacité des molécules chimiques et antibiotiques, épuisement des ressources en phosphore et en énergie, dégradation

des ressources en eau, etc. Face à ces constats, nombreuses sont les voix qui s'élèvent aujourd'hui pour prôner le recours à l'agriculture biologique » constate Marc Benoît. Ce mode de production qui proscriit le recours aux engrais chimiques, aux pesticides de synthèse et limite très fortement l'usage des antibiotiques, pourrait-il, à terme, se substituer à l'agriculture dite « conventionnelle » et répondre aux besoins alimentaires de l'ensemble des populations de la planète ? Quels en sont les avantages et inconvénients, tant en matière d'environnement, que de caractéristiques des produits ? Quelles seraient les conditions et les limites d'une conversion au bio à très grande échelle, et quelles en seraient les conséquences plus globales

Les projets portés par le Pôle au niveau Massif Central

Le projet Système bio Massif Central : production de références technico-économiques sur les élevages bovins et ovins bio du Massif Central (18 partenaires sur les 6 régions du Massif central).
Le projet Restauration Hors Domicile bio Massif Central (7 partenaires sur les 6 régions du Massif Central).
Mélitbio sur les prairies temporaires multi-espèces (aléas climatiques) (14 partenaires sur 3 régions du Massif Central).

pour la société ? Que sait-on aujourd'hui sur ce sujet et quels sont les points qui font objet de débats, ou controverses ? Le chercheur de l'Inra a posé clairement les bases de la réflexion et le public a pu découvrir les enjeux et les freins à plus de culture bio.

* Marc Benoît est économiste, ingénieur de recherche à l'INRA de Clermont-Ferrand Thèze. Il travaille depuis plus de quinze ans sur l'agriculture biologique.

Contact

Pôle Scientifique AB Massif Central
Vet Agro Sup, Campus agronomique de Clermont
89 avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 Lempdes
Julie Grenier - Tél : 04 73 98 69 56

CONFÉRENCE

Le long chemin de l'agriculture biologique pour s'imposer

L'agriculture biologique peut-elle nourrir le monde ? Vaste et difficile question, à laquelle Marc Benoît, chercheur à l'Inra de Clermont, a tâché d'apporter des éléments de réponse, mardi, à l'Espace Renan, dans la capitale auvergnate.

L'équation est simple : il y a actuellement 850 millions de personnes malnutries dans le monde, nous serons neuf milliards en 2050 et l'agriculture biologique est nettement moins productive que l'agriculture conventionnelle... Cette dernière, même si elle produit en masse, affiche des impacts négatifs sur la santé et sur l'environnement, notamment avec l'usage des pesticides. Et l'agriculture conventionnelle telle que nous la connaissons en occident n'est finalement que très minoritaire dans le monde.

Dans ces conditions, l'agriculture biologique peut-elle nourrir le monde ? Pour Marc Benoît, la réponse est « non aujourd'hui, non demain, mais oui après-demain. La bio pourra quantitativement et techniquement satisfai-

re les besoins ». Mais il s'agirait d'une vraie révolution, que les politiques devront accompagner. Et pour les convaincre, l'agriculture biologique a de nombreux arguments à faire valoir. En premier lieu desquels les retombées positives, mais difficilement quantifiables en termes financiers, sur la santé humaine, l'environnement et la biodiversité. Il y a aussi un argument économique : avec 2,4 emplois en moyenne par exploitation contre 1,5 dans l'agriculture conventionnelle, l'agriculture biologique crée plus d'emplois. Et ses agriculteurs subissent moins la crise.

La prise en compte de ces impacts économiques positifs rendrait les produits bio moins coûteux pour le consommateur que les produits conventionnels. « Le tout est d'arriver à estimer ces impacts économiques indirects. Une tâche complexe, sur laquelle planchent de nombreux chercheurs. Leurs résultats seront des arguments déterminants pour mettre en place des politiques publiques indispensables à la transition », explique Marc Benoît. ■

La Montagne - 23 juin 2016

ABIODOC

S'informer et valoriser en agriculture biologique

Le 9 mars, dans le cadre du projet BioVIA, une rencontre a eu lieu au CFPPA Olivier de Serres (Mirabel, 07) entre les représentants de sept établissements d'enseignement agricole du Massif Central, le Pôle AB Massif Central et ABioDoc, service de VetAgro Sup, autour de la valorisation et de la gestion des connaissances en agriculture biologique.

« *J'aimerais savoir quelles références documentaires sont disponibles dans la Biobase qui concernent à la fois l'agroforesterie, les fruits et les légumes* », demande Alain, chargé d'ingénierie au CFPH de Lyon-Ecully. « *Pour le savoir, il va falloir faire une recherche multicritères en associant les mots-clés agroforesterie, maraîchage et arboriculture* », lui indique Sophie Valleix, responsable d'ABioDoc, le Centre national de ressources en agriculture biologique, situé à Lempdes. Alain est satisfait de la douzaine de réponses qu'il obtient sur ce sujet précis. Peu après, Sophie et Adeline, elles aussi en lycée agricole ou

en CFA/CFPPA, s'aperçoivent qu'en inscrivant « magasin » dans la zone de recherche de la Biobase, elles obtiennent plus de 1000 réponses. Il leur faut donc affiner leur requête... Ainsi, sept membres d'un projet lié à l'implication des établissements d'enseignement agricole dans leur territoire ont été formés, lors de cette rencontre au CFPPA Olivier de Serres, à la connaissance et à l'utilisation de la Biobase, la plus importante base de données francophone spécialisée en agriculture biologique et gérée par ABioDoc. Par la suite, Myriam Vallas du Pôle agriculture biologique Massif Central a discuté avec ces formateurs et gestionnaires

de projet en insistant sur la méthodologie de la valorisation de leurs résultats et de la communication autour de leurs actions. Elle les a incités à envisager ces deux aspects dès le départ du projet, en identifiant en particulier les thématiques et actions qui pourront être menées de façon collective (feuille de présentation commune de l'ensemble du projet, brochure finale présentant une fiche par établissement, article commun diffusé à l'échelle nationale...). Myriam a également présenté les résultats du projet Valomieux, projet national porté par l'ITAB (Institut technique de l'agriculture biologique) qui fournit des éléments méthodologiques liés

à la valorisation et présente l'intérêt, pour les partenaires, de travailler avec les établissements d'enseignement agricole (vidéo, brochure...). Cette rencontre entre ABioDoc, le Pôle AB Massif Central et les représentants de sept établissements du Massif Central s'inscrit dans le cadre du projet BioVIA, qui a pour objectif de favoriser la gestion des connaissances liées à l'agriculture biologique et à l'agro-écologie entre les différents acteurs auvergnats et rhodanais, avec un important focus sur les établissements d'enseignement agricole. Ce projet BioVIA a le soutien du Conseil régional d'Auvergne et de la DRAAF Auvergne. ■

7. Développement de fonds privés

Le travail de recherche de fonds privés s'est poursuivi en 2016, mais avec un investissement moins important que souhaité, suite notamment à la réduction du temps de travail des salariés (activité partielle du premier trimestre 2016 et suite à la demande de veiller à réduire la dette sociale).

Néanmoins, diverses démarches ont été faites :

- Dépôt de dossiers auprès de fondations (ex : Fondation de France, Institut Olga Triballat, Fondation Terra Symbiosis). Seule Terra Symbiosis (Fondation sous égide de la Fondation de France) a donné une réponse favorable pour le financement de Mélibio (mais pour l'exercice 2017).
- Diverses actions en lien avec le 1% Planet, par exemple auprès de Léa Nature ou encore de Triballat, ou encore la participation aux Rencontres Associations Philanthropes le 12 octobre 2016 à Paris, avec présentation du projet BioRéférences. L'objectif de cet événement était de faciliter le financement des projets environnementaux par les mécènes, par une mise en relation directe, rapide et efficace. Au total, 46 associations du réseau d'associations agréées 1% en France, pré-sélectionnées sur 90 candidatures, sont venues pitcher leur projet devant des panels de mécènes, par thématique environnementale (Biodiversité, Océans & Rivières, Climat, Agriculture&Sols, Santé&Environnement). La totalité des sommes annuellement distribuées par les membres et fondations présentes était de plus de 12 millions d'euros. Ces actions n'ont pas donné de résultats financiers, mais ont permis de prendre des contacts et de cerner les points à améliorer.
- Démarchage de Vrai et de Sodiaal. Nous avons ainsi obtenu un RDV avec Sodiaal mais qui n'a pas donné suite aux actions proposées.
- Le démarchage du Crédit Mutuel n'a pas donné suite au niveau financier mais a permis l'organisation de la conférence « la bio peut-elle nourrir le monde ? ».

8. Autres fonds

Un contact a été pris pour solliciter les réserves parlementaires. Ce contact a permis de déposer un dossier en début d'année 2017 pour un financement en 2017.

Rapport financier

SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER – RAPPEL

 **1. Note d'introduction sur l'exercice 2016**

 **2. Bilan**

 **3. Compte de résultat de l'exercice**

 **4. Evaluation des contributions volontaires**

 **5. Annexe**

 **6. Budget 2017**

 **7. Notes sur les perspectives d'avenir**

1. Note d'introduction sur l'exercice 2016

L'année 2016 a été marquée par plusieurs faits remarquables dont les incidences se sont traduites dans les comptes de l'exercice :

- 1- Poursuite au cours du premier trimestre de l'activité partielle : 32 jours, soit 0.156 ETP.
- 2- Vote au cours de l'Assemblée Générale du 16 juin 2016 d'une cotisation exceptionnelle obligatoire de 500 € en plus des cotisations habituelles afin de relever les fonds propres du Pôle AB MC et palier à un manque de trésorerie. La mobilisation des membres a permis la sauvegarde et la continuité de l'exploitation.
- 3- Lancement de la procédure d'alerte fin octobre 2016. Procédure heureusement non menée jusqu'à son terme du fait de l'amélioration significative de la trésorerie (demandes d'acomptes, facturation, cotisations).

2. Bilan



BILAN — ACTIF Du 01/01/2016 Au 31/12/2016

Désignation de l'entreprise		Pôle AB Massif Central		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		VetAgroSup - Campus Agronomique de Clermont-Fd		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		422041848		Code APE		9499Z	
				Exercice N clos le 31/12/2016		Exercice N-1 clos le 31/12/2015	
				Net 3		Net 4	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
Capital souscrit non appelé (1)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*					
		Frais de recherche et développement *					
		Concessions, brevets et droits similaires		1 404,74		1 404,74	
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
		Terrains					
		Constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					
		Autres immobilisations corporelles		6 779,60		4 922,94	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Immobilisations en cours					
		Avances et acomptes					
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence					
		Autres participations					
		Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières*							
TOTAL (I)		8 184,34		6 327,68		1 856,66	
						1 433,49	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements					
		En cours de production de biens					
		En cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes					
		Clients et comptes rattachés (3)*		11 128,51		1 207,22	
		Autres créances (3)		122 560,12		9 921,29	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé				4 732,98	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				186 584,31	
		Disponibilités		12 785,48		12 785,48	
						34 168,96	
		Charges constatées d'avance (3)*		766,00		766,00	
		TOTAL (II)		147 240,11		1 207,22	
						146 032,89	
		Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)					
		Primes de remboursement des obligations (IV)					
		Ecarts de conversion actif* (V)					
		TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)		155 424,45		7 534,90	
						147 889,55	
						227 499,76	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété*		Immobilisations		Stocks		Créances	

Désignation de l'entreprise Pôle AB Massif Central				Exercice N 1	Exercice N - 1 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		)		
	Réserve légale (3)				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	)		
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants*	)		
	Report à nouveau			-8 178,56	2 833,81
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			8 700,88	-11 012,37
	Subventions d'investissement			2 351,71	2 631,10
	Provisions réglementées *				
	TOTAL (I)			2 874,03	-5 547,46
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL (III)				
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			30 000,00	30 000,00
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif)		)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			8 012,72	3 531,35
	Dettes fiscales et sociales			32 440,78	34 453,97
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes			845,59	36 029,31
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)			73 716,43	129 032,59
	TOTAL (IV)			145 015,52	233 047,22
	Écarts de conversion passif* (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			147 889,55	227 499,76
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
			Écart de réévaluation libre		
			Réserve de réévaluation (1976)		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

3. Compte de résultat de l'exercice



COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste) Du 01/01/2016 Au 31/12/2016

Désignation de l'entreprise : Pôle AB Massif Central		Exercice N			Exercice (N-1)
		France 1	Exportation et livraisons intracommunautaires 2	Total 3	4
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*				
	Production vendue { biens services*	15 288,34		15 288,34	12 912,21
	Chiffres d'affaires nets*	15 288,34		15 288,34	12 912,21
	Production stockée*				
	Actions de mécénat			5 285,00	10 715,00
	Subventions d'exploitation			73 621,16	52 661,15
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges*				773,95
	Autres produits (1) (11)			14 020,00	9 472,03
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			108 214,50	86 534,34
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				
	Variation de stock (marchandises)*				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			18 702,90	12 663,50
	Impôts, taxes et versements assimilés*			356,40	370,82
	Salaires et traitements*			57 678,10	58 136,17
	Charges sociales (10)			21 532,00	22 741,75
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions		778,21	797,16
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			
	Autres charges			46,28	2 414,86
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			99 093,89	97 124,26
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				9 120,61	-10 589,92
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			92,86	441,24
	Reprises sur provisions et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers (V)			92,86	441,24
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				
	Intérêts et charges assimilées (6)			791,98	1 160,69
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières (VI)			791,98	1 160,69
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-699,12	-719,45
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				8 421,49	-11 309,37

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)
 Exercice du 01/01/2016 Au 31/12/2016

Désignation de l'entreprise		Pôle AB Massif Central	
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	279,39	279,39
	Reprises sur provisions et transferts de charges		17,61
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	279,39	297,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		279,39	297,00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices * (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		108 586,75	87 272,58
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		99 885,87	98 284,95
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		8 700,88	-11 012,37
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2) dont { produits de locations immobilières		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(3) dont { - Crédit-bail mobilier		
	{ - Crédit-bail immobilier		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9) Dont transfert de charges		
	(10) Dont cotisations personnelles primes et cotisations complé- de l'exploitant mentaires personnelles facultatives		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

4. Evaluation des contributions volontaires

	Exercice 2016	Exercice 2015
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	0,00	0,00
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
Prestations		
TOTAL	0,00	0,00

5. Annexe

5.1. Règles et méthodes de comptable

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La provision pour congés à payés et la provision pour charges sociales sur congés à payés ont été calculée selon la règle du 22^{ème} (adaptation de la règle du 26^{ème} pour les entreprises travaillant sur la base de 5 jours ouvrés par semaine) avec proratisation selon le pourcentage du temps de travail de chaque salarié.

5.2. Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

Pôle AB Massif Central

Etat des immobilisations

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Immobilisations		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
			Consécutives à une réévaluat° ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virement poste à poste	Par virement de poste à poste	par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	
Frais d'établissement, de recherche et de dév. TOTAL I							
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		1 404,74					1 404,74
Terrains							
Construct.	sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	inst. générales, agencements						
Installations techniques, matériel et outillage industriels							
Autres immo corporelles	inst. générales, agencements						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 578,22		1 201,38			6 779,60
	Emballages récupérables et						
TOTAL III		5 578,22		1 201,38			6 779,60
TOTAL GENERAL		6 982,96		1 201,38			8 184,34

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations corporelles concernent à hauteur de 4 014,68 € du matériel acquis dans le cadre du maintien dans l'emploi de Mme Myriam VALLAS, objet d'une subvention d'investissement de l'AGEFIPH à hauteur de 6 000 €.

Pôle AB Massif Central

Etat des amortissements

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		1 404,74			1 404,74
Terrains					
Construct.	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	inst. générales, agencements et aménagements				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immo corporelles	inst. générales, agencements et aménagements				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 144,73	778,21		4 922,94
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		4 144,73	778,21		4 922,94
TOTAL GENERAL (I + II + III)		5 549,47	778,21		6 327,68

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Dérogatoire	1 an
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au débit du compte « 6811 – Dotations aux amortissements des immobilisations ».

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	11 128,51	11 128,51	
Divers état et autres collectivités publiques	120 060,12	120 060,12	
Débiteurs divers	2 500,00	2 500,00	
Charges constatées d'avance	766,00	766,00	
TOTAL	134 454,63	134 454,63	

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	30 000,00	30 000,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 012,72	8 012,72		
Personnel et comptes rattachés	15 947,98	15 947,98		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 492,80	16 492,80		
Autres dettes	845,59	845,59		
Produits constatés d'avance	73 716,43	73 716,43		
TOTAL	145 015,52	145 015,52		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000,00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 000,00			

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Détail des créances « Divers état et autres collectivités publiques » et des « Autres dettes » :

Dans le cadre du projet MéliBio 2^{ème} tranche, porté par le Pôle AB Massif Central, l'association reçoit de la part de l'Agence de l'Eau Adour Garonne la totalité de la subvention pour l'ensemble des partenaires du projet. Cette subvention est ensuite reversée par le Pôle Agriculture Biologique Massif Central à ses partenaires pour la part qui leur revient en fonction des engagements pris par ces partenaires et des actions et dépenses qu'ils auront justifiées.

Ainsi, au titre de la convention de financement établie par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Pôle Agriculture Biologique Massif Central, perçoit une subvention de 101 004 € (créance enregistrée au débit du compte 441700 – Subventions d'exploitation).

En contrepartie, le Pôle Agriculture Biologique Massif Central reverse à ses partenaires au titre de leur financement 95 583,70 € (dette enregistrée au débit du compte 466100 – Subventions à reverser).

La subvention nette réellement attribuée au Pôle Agriculture Biologique Massif Central est donc de 5 420,30 €.

Le projet ayant été soldé durant l'exercice 2016, la subvention finalement perçue est de 89 296,35 €, dont 78 352,76 € à reverser aux partenaires.

Durant les deux exercices précédents, 59 578,03 € ont été reversés aux partenaires du projet. Durant cet exercice, 18 387,58 € ont été reversés aux partenaires du projet. Il reste donc 387,15 € à reverser dans le cadre de ce projet.

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Clients et comptes rattachés	0,00
Autres créances	520,35
TOTAL	520,35

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 680,00
Dettes fiscales et sociales	21 559,86
TOTAL	23 239,86

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	766,00
TOTAL	766,00
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	73 716,43
TOTAL	73 716,43

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Créances clients	0,00		
Subventions	73 716,43		
Aides à recevoir	0,00		
Fonds privés	0,00		
TOTAL	73 716,43		

Subventions d'équipement

La subvention d'équipement reçue de l'AGEFIPH pour un montant de 6 000 € dans le cadre du maintien dans l'emploi de Mme Myriam VALLAS concerne du mobilier (4 175,50 €) et du matériel informatique (1 824,50 €). La partie correspondante au matériel informatique a été entièrement amortie. La partie correspondante au mobilier est amortie à hauteur de 1 823,79 €.

5.3. Autres éléments d'information

Produits et charges sur exercices antérieurs

Charges sur exercices antérieurs	Montant
Charges de personnel	
Autres charges de gestion courante	
Charges financières	
TOTAL	
Produits sur exercices antérieurs	Montant
Ventes et réduction de ventes	
Subventions d'exploitation	
Autres produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30 000,00
TOTAL	30 000,00

Ouverture et réalisation d'un emprunt court terme en avril 2015 à hauteur de 30 000 € à échéance le 10 avril 2016. Garantie : Délégation de créances notifiée sur versement de subvention à hauteur de 30 000 €. Remboursement effectué le 27 avril 2016 pour 30 000 €.

Ouverture et réalisation d'un emprunt court terme en mai 2016 à hauteur de 30 000 € à échéance le 30 juin 2017. Garantie : Sans garantie.

Continuité d'exploitation

Une mention sur la continuité de l'exploitation avait été ajoutée dans l'annexe de l'exercice précédent.

Bien que l'exercice 2016 laisse apparaître, grâce aux efforts importants des membres de l'association, un résultat positif et des capitaux propres de nouveau positifs, la situation de l'association reste fragile.

Ainsi, l'effort mené conjointement par les membres de l'association et les salariés pour construire un modèle économique viable doit absolument être maintenu pour apporter une réponse durable aux besoins économiques de l'association.

6. Budget 2017

DEPENSES		RECETTES	
<u>FRAIS DE PERSONNEL</u>	90 264,6	<u>SUBVENTIONS</u>	79 806,9
CDI	84 204,6	RESILAIT	5 158,7
CDD	6 060,0	BIO REF 2	16 280,8
		BioTransfert + Viande	7 452,1
<u>FRAIS DE STRUCTURE</u>	10 000,0	3CauCliBio MAAF	6 670,4
		MELIBIO	39 592,7
		OPTIALIBIO	4 371,7
		ABILE	280,4
<u>AUTRES FRAIS HORS PROJET</u>	0,0	-	
		<u>AUTOFINANCEMENT</u>	33 600,0
		Adhésions sur année en cours	9 000,0
		Prestations	600,0
		Prestations pour ABioDoc (notices)	3 000,0
<u>FRAIS FINANCIERS</u>	1 000,0	Contributions Développement de Projets	9 900,0
emprunts, agios et intérêts débiteurs		Produits financiers	0,0
<u>FRAIS LIES AUX PROJETS</u>	16 288,8	Divers mécènes sur fonctionnement	0,0
RESILAIT	500,0	Divers mécènes sur projets	7 100,0
BIO REF 2	6 050,0	Refacturation	0,0
BioTransfert + Viande	2 082,0	Fonds public sur fonctionnement	4 000,0
3CauCliBio MAAF	1 000,0		
MELIBIO	5 506,8		
OPTIALIBIO	1 000,0		
ABILE	150,0		
<u>FRAIS LIES AUX PRESTATIONS</u>	0,0		
TOTAL DEPENSES :	117 553,4	TOTAL RECETTES :	113 406,9
<i>Bénéfice prévisionnel</i>		<i>Perte prévisionnelle</i>	4 146,5

Synthèse sur le budget 2017

Le budget présenté laisse apparaître un déficit prévisionnel de 4 150 euros. Ce budget a été construit avec beaucoup de précaution, ne prenant en compte que les produits actés à ce jour et des dépenses qui permettraient d'intégrer des imprévus.

Il existe ainsi des marges de manœuvre qui pourraient permettre de réduire ce déficit.

Il est encore possible de diminuer les charges, notamment les frais liés aux projets, quitte à ne pas réaliser l'intégralité de certaines actions.

Par ailleurs, le calcul des contributions sur le développement des projets s'est fait à minima, sans tenir compte des différences entre les partenaires membres et non membres (projet BioRéférences).

Pour le projet BioRéférences, il avait été acté en comité de programmation Massif Central une subvention de 70 % (fonds FNADT et CR Nouvelle Aquitaine).

A ce jour, seuls les fonds FNADT font l'objet d'une convention. Une demande auprès du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine a été déposée et concerne 5 000 € de financement. Ce seul point permettrait d'équilibrer le budget 2017.

De même, les cotisations liées aux adhésions 2017 ont été comptées au plus juste, ne prenant en compte que les adhérents actuels.

7. Notes sur les perspectives d'avenir

Nous sommes aujourd'hui dans l'attente de plusieurs réponses suite à des dépôts de projets :

Projet 3 CAuCli Bio : déposé dans le cadre du PDR Auvergne et qui sollicite des fonds FEADER. Une partie de ce projet est déjà financée auprès de la DRAAF AuRA et la demande FEADER permettrait un financement de l'ensemble du projet à 100 %. Demande de subvention de 11 218 € sur 2017. *Réponse attendue prochainement.*

Projet Agor@gri : porté par l'ACTA, ce projet a été déposé dans le cadre de l'appel à projets « Innovation et Partenariat » et serait financé par des fonds CasDar. La manifestation d'intérêt déposé en novembre a été noté A, laissant supposé une forte chance d'être admis en financement. Demande de subvention de 23 149 € de janvier 2018 à juin 2021. *Réponse attendue en juillet.*

Projet BioViandes : porté par le Pôle AB MC. Dépôt prévu durant l'été pour le comité de programmation Massif Central de l'automne. Demande de subvention de l'ordre de 16 000 € d'octobre 2017 à décembre 2018. En outre, les contributions pour développement du projet seraient calculées selon la nouvelle méthode définie en CA.

Un travail est en cours sur la diversification des fonds publics avec des réponses fin 2017 pour un impact dès 2018.

Des demandes de financement vont également être déposées auprès de fonds privés, notamment l'Institut Olga Triballat et Léa Nature.

Sera développé également, mais sur du plus long terme, le mécénat de proximité auprès d'entreprises locales. Action déjà entamée en 2016 et qui se poursuivra à l'avenir.

Le travail réalisé sur les statuts, enjeu majeur de cette AG, devrait rendre plus facile l'arrivée de nouveaux adhérents et selon une cotisation unique un peu plus élevée que les cotisations en place jusqu'à aujourd'hui.

La nouvelle méthode de calcul des contributions pour développement de projets devrait augmenter les ressources propres du Pôle AB MC et avoir un impact sur les adhésions en incitant l'arrivée de nouveaux membres.

Par ailleurs, un travail est actuellement en cours avec l'ITAB, au niveau national, sur la mutualisation de moyens et de ressources de financement.